



Ce qui restait de Sainte-Cunégonde en 1968. On reconnaît, au centre-gauche, l'imposante église de Sainte-Cunégonde, construite en 1906, un an après l'annexion de la municipalité à Montréal, et qui est aujourd'hui un des derniers vestiges de l'époque.

Bouillon de culture à Sainte-Cunégonde

Comment, au tournant du siècle, cette petite cité
s'était branchée sur Paris

RECHERCHE UNIVERSITAIRE



André Pratte

Rue Vinet, dans la Petite-Bourgogne. Entouré de maisons de ville et de HLM subsiste le vestige d'une autre époque. Voyez ces mots gravés dans la vieille pierre de la bibliothèque Georges-Vanier: HOTEL DE VILLE. Hôtel de ville?

À s'y promener par ce matin congelé de novembre, on a du mal à croire que la rue Vinet fut, au tournant du siècle, le coeur d'une petite ville florissante, Sainte-Cunégonde. Encore plus difficile de croire que cette municipalité de 10 000 âmes, industrielle et industrielle, fut à la même époque le lieu d'un intense foisonnement culturel, suivant table à table les courants qui agitaient les cafés parisiens. Que Sainte-Cunégonde fut « le foyer inattendu d'une ardente modernité », comme l'écrit le professeur de littérature Michel Pierrssens dans un article que publiera prochainement la revue *Études* françaises. (1)

Pierrssens et l'étudiant Roberto Benardi ont reconstruit le cheminement d'une petite revue littéraire née à Sainte-Cunégonde, *L'Écho des jeunes*, qui choqua les bien-pensants en publiant entre 1891 et 1895 des textes provocateurs, teintés d'érotisme.

Et je te maudissais, et meurtrissais la chair
Ta chair de femme, en des étreintes furieuses

a-t-on pu lire dans un poème de Fernand Clerget.
Ou cet hommage à une femme qui sait...

Fouetter d'un brusque appel mon désir qui s'endort
Au gré de mon plaisir devenant sans effort

Imaginez la réaction du curé de la paroisse!

En fouillant dans les bibliothèques et les archives, Pierrssens et Benardi ont retrouvé bien plus que l'histoire de cette audacieuse revue. Ils ont retrouvé Sainte-Cunégonde. « C'était un milieu extrêmement vivant, raconte le professeur Pierrssens. Toutes les traces de la vie théâtrale que nous avons découvertes, c'est tout à fait remarquable. Les gens faisaient du théâtre, des conférences, des débats... Et tout ça avec une sorte de patriotisme local: ces gens-là étaient à Sainte-Cunégonde, pas à Montréal. »



Victor Grenier. Cette photo a été publiée par *La Presse* en 1940 à l'occasion de la mort de l'imprimeur et libraire.

Judiciaires de Montréal, « ardent défenseur de l'Église et de la Patrie ». On comprend pourquoi il voudra effacer les traces de sa jeunesse littéraire, alors qu'il publiait sous pseudonyme des textes audacieux. Par exemple, dans *L'Écho des jeunes*, un hymne à la morphine:

Déesse de l'illusion - Vierge compatissante - O toi si miséricordieuse - Je te voue un culte.

Vol. 2 — No. 21 OCT.-NOV. 1895. Prix : 5 Cents

SOMMAIRE

Asiyadé..... Victor ORBAN
L'Aloul..... Georges OUDINOT
Vos Yeux..... Georges ELGAR
En Rêve..... Alex. GERBÉE
Vians..... Germain BEAULIEN
Croquis d'Été..... Édouard CABRETTE
Mite au Logis..... A. ELLIVEDPAC
Les Livres..... A. G.
Revue et Journaux..... KEEP PUSHING
Binettes d'artistes, Nos amateurs, etc...... L'ÉCHO

Prix des Abonnements

Pour toutes les parties du Canada et des États-Unis, un an, 50c.
six mois, 25c. — Union Postale, un an, 2 francs.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction ou l'Administration à

M. ALEX. GERBÉE, Directeur

STE-CUNEGONDE, P. Q., CANADA.

La page couverture du dernier numéro de *L'Écho des jeunes*. On remarquera le nom du directeur, Alex. Gergée. C'est le pseudonyme de Victor Grenier

Des errements de jeunesse qu'on ne lui aurait sans doute par donnés...

Victor Grenier hérita de l'imprimerie de son père et ouvrit une librairie qui vendait, essentiellement, des textes de théâtre. Le contenu de *L'Écho des jeunes* témoi-

gne de sa familiarité avec les courants littéraires français les plus avant-gardistes.

« Ça nous montre à quel point le petit milieu du Québec n'était pas un milieu isolé, soutient Pierrssens. À quel point les gens étaient informés de ce qui se passait dans le

reste du monde. On est tout à fait étonné de voir des comptes rendus de livres ou de revues apparaître dans *L'Écho des jeunes* ou ailleurs un mois et demi à peine après la parution à Paris ou à Bruxelles. »

Voilà qui force à nuancer l'image longtemps dominante d'un Québec tout entier rural, arriéré, ignorant.

Il est vrai que *L'Écho des jeunes* ne se répercuta pas longtemps. L'Église lui fera la lutte, le nationalisme arrachera les écrivains d'ici aux styles symboliste et décadentiste de cette fin de siècle. « Les jeunes vont être mobilisés par l'idée qu'il faut faire une littérature nationale, plus engagée politiquement », explique Pierrssens.

L'oubli

Témoigne de ce virage l'évolution du frère de Massicotte, qui avait agrémenté la page couverture de *L'Écho des jeunes* du dessin d'une jeune femme légèrement vêtue. Le dessinateur va se spécialiser dans l'illustration de la vie de la campagne, « des paysannes avec leur fourche », dit l'universitaire.

Édouard-Zotique Massicotte deviendra donc un respectable archiviste, Victor Grenier ne s'intéressera plus qu'au théâtre. Et la florissante Sainte-Cunégonde sera annexée à Montréal, sombrant dans l'oubli.

« Dans les archives que moi et mon équipe dépouillons, nous sommes presque toujours les premiers à passer, raconte le chercheur. À la Ville, au diocèse, nous avons ouvert je ne sais combien de paquets que personne n'avait jamais touchés ! »

Malgré ces recherches, Victor Grenier reste un personnage mystérieux sur lequel Pierrssens aimerait en savoir davantage: « Nous avons cherché ses descendants, mais nous ne les avons pas trouvés. Nous n'avons retrouvé ni sa correspondance ni les ouvrages qu'il recevait. C'est probable qu'il y ait quelque part des papiers. Peut-être qu'un de vos lecteurs...? »

(1) Pierrssens, M., Benardi, R., « *L'Écho des jeunes* : Une avant-garde inachevée », *Études françaises*, 32, 3, 1996.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

1996, l'année du néolibéralisme?

Il n'est à peu près plus possible, pour un politicien, de réduire les dépenses ou de repenser un programme sans se voir coller au front l'étiquette de « néolibéral ».

C'est l'insulte à la mode. Au départ, seuls quelques dirigeants syndicaux et quelques intellectuels marxissants dénonçaient le « complot néolibéral ». Mais l'expression est maintenant dans toutes les bouches. Jacques Parizeau l'utilise pour qualifier les politiques budgétaires de Lucien Bouchard, les bons évêques abusent du terme, tout comme les groupes populaires ou même le protecteur du citoyen.



Alain Dubuc

Dans la bouche de ceux qui l'emploient, le terme sert à dénoncer les tenants d'une nouvelle orthodoxie qui menacerait nos acquis et nos institutions. L'abus du terme nous plonge cependant dans une chasse aux sorcières et ramène le débat public à sa forme la plus primitive, le manichéisme, l'opposition primaire entre les méchants et les bons, entre ceux qui seraient les fossoyeurs de l'État et ses valeureux défenseurs.

Comme c'est souvent le cas avec les débats d'idées au Québec, la façon dont on utilise le terme dénote une profonde ignorance. Accuser Jean Chrétien ou Lucien Bouchard d'être néolibéraux est aussi bête que de qualifier Jacques Parizeau ou Lorraine Pagé d'être marxistes-léninistes.

Le néolibéralisme est en effet une doctrine économique très précise, qui consiste à réduire de façon importante l'intervention de l'État et à prôner le retour absolu aux lois du marché pour régulariser les activités économiques. Une culture économique que l'on retrouve à Hong-Kong, dans le thatcherisme britannique, ou dans les thèses de Newt Gingrich. On l'associe souvent à un autre courant

conservateur, moins économique et plus social, le culte de l'individualisme dont on a vu les effets dans l'Amérique de Ronald Reagan. On trouve des échos de ce courant néolibéral dans le Reform Party, ou dans les politiques de Ralph Klein et de Mike Harris.

Est-ce que les gouvernements Chrétien et Bouchard ont pris ce virage néolibéral? En l'espace de six mois, le gouvernement Bouchard a lancé un programme de médicaments gratuits, imposé une loi sur l'équité salariale, instauré une nouvelle politique familiale, organisé un Sommet socio-économique avec les partenaires de l'État. De son côté, le gouvernement Chrétien défend mordicus son programme de santé public, tente de lancer un vaste programme de garderies, légifère sur les armes à feu et le tabac.

Si nos dirigeants syndicaux ou leurs ténors, comme le professeur Léopold Lauzon, allaient faire un stage en Nouvelle-Zélande, en Grande-Bretagne ou en Suède pour décrire les affres du néolibéralisme dont ils sont victimes, ils feraient rire d'eux.

Mais comment en est-on venu à accuser des politiciens comme Lucien Bouchard ou Bob Rae qui, au yeux de la *silent majority* américaine apparaîtraient comme de dangereux marxistes, d'appartenir au même courant que Newt Gingrich? Grâce aux vertus réductrices de l'amalgame.

Les néolibéraux, les vrais, remettent l'État en cause. Les gouvernements qui nous dirigent réduisent le déficit, sabrent les dépenses, abandonnent certains programmes et remettent en cause des activités de l'État. Il suffit de sauter aux conclusions: faire des compressions, c'est affaiblir l'État, et donc vouloir sa disparition. C'est donc une manifestation de néolibéralisme. Et voilà. C'est ainsi qu'il n'est pas possible d'assainir les finances publiques

(autrement qu'en taxant les riches), sans céder au dogme du néolibéralisme.

Il est vrai qu'on a assisté à un virage des gouvernements vers un certain conservatisme fiscal. La vraie question est de savoir si ces efforts de réduction du déficit menacent vraiment les fondements de l'État, et s'ils constituent une rupture du contrat social auquel adhère une majorité de citoyens.

La réponse est non. À moins de décrire comme néolibéraux les gouvernements socialistes d'Europe du Nord et les gouvernements néo-démocrates des provinces canadiennes, ce qui n'est pas possible sans sombrer dans une paranoïaque théorie du complot.

Ces gouvernements, qui ont assaini les finances publiques ou tentent de le faire, agissent de la sorte pour préserver l'État, pour lutter contre la paralysie de l'endettement, pour cesser d'être les otages des financiers qui leur ont prêté des milliards, pour retrouver une marge de manœuvre, bref pour sauver les meubles et préserver ce que des années d'insouciance ont compromis.

Un vrai social-démocrate devrait être le premier à vouloir assainir les finances publiques, à moins de définir, comme le monde syndical et ses alliés le font implicitement, la social-démocratie comme un bar ouvert.

Il faut rappeler que ceux qui ont le plus menacé le filet de sécurité sociale, ce sont ceux qui en ont abusé, ceux qui, par leurs batailles incessantes, ont empêché les gouvernements d'agir quand la rigueur financière aurait eu des effets moins brutaux. N'oublions pas que cela fait à peine trois ans que le monde syndical et ses alliés ont admis que le déficit constituait un problème.

S'il y a une menace idéologique au Québec, ce n'est pas le néolibéralisme, qui n'a aucune prise sur un consensus très large des Québécois en faveur d'un État juste et généreux. La menace vient de ceux qui détournent le débat public pour défendre leurs propres intérêts, la menace du néo-corporatisme.

Le sein: cet obscur objet de combat

Début décembre, la Cour d'appel de l'Ontario a écrit un nouveau chapitre d'un roman qui a toutes les caractéristiques d'une oeuvre surréaliste: la saga des seins.

Dans un jugement divisé quant aux motifs, mais unanime quant au verdict, le tribunal a acquitté une femme auparavant condamnée pour indécence après s'être dénudée la poitrine en plein centre-ville de Guelph, par une chaude journée d'été.



Agnès Gruda

Gwen Jacob a gagné sa bataille. Le tribunal affirme que les femmes, comme les hommes, ont le droit d'exhiber leur buste au moment et à l'endroit qui leur plaît. Ce n'est pas la première fois qu'un tribunal opte pour le libre choix en cette matière. En 1993, la Cour provinciale de l'Ontario a acquitté cinq femmes qui avaient manifesté de façon éloquent leur appui à la cause de Mme Jacob.

Ces jugements ne changeront pas grand-chose dans la vie quotidienne de la vaste majorité des femmes. Canicule ou pas, les citadines n'ouvriront pas massivement leurs chemisiers sur les boulevards. Car, au-delà de toutes les arguties des juges, la plupart des femmes auraient ainsi l'impression d'enfreindre un tabou social qui fait parfaitement leur affaire.

Si ces démêlés judiciaires semblent aussi coupés de la réalité, c'est qu'exception faite de quelques militantes radicales, les femmes occidentales n'associent plus leurs droits à des droits vestimentaires. Autrefois, on a pu tracer un signe d'équation entre le droit de vote et celui de porter un pantalon. Aujourd'hui, nos codes vestimentaires sont tellement souples qu'il est difficile d'y percevoir le signe d'une domination mâle.

Nous sommes bien chanceuses. De l'Iran à l'Arabie Saoudite, en passant par l'Algérie et l'Afghanistan, les femmes sont refoulées derrière des tissus opaques exprimant lourdement leur état d'oppression. À côté de leur situation, les revendications de Mme Jacob paraissent parfaitement futiles.

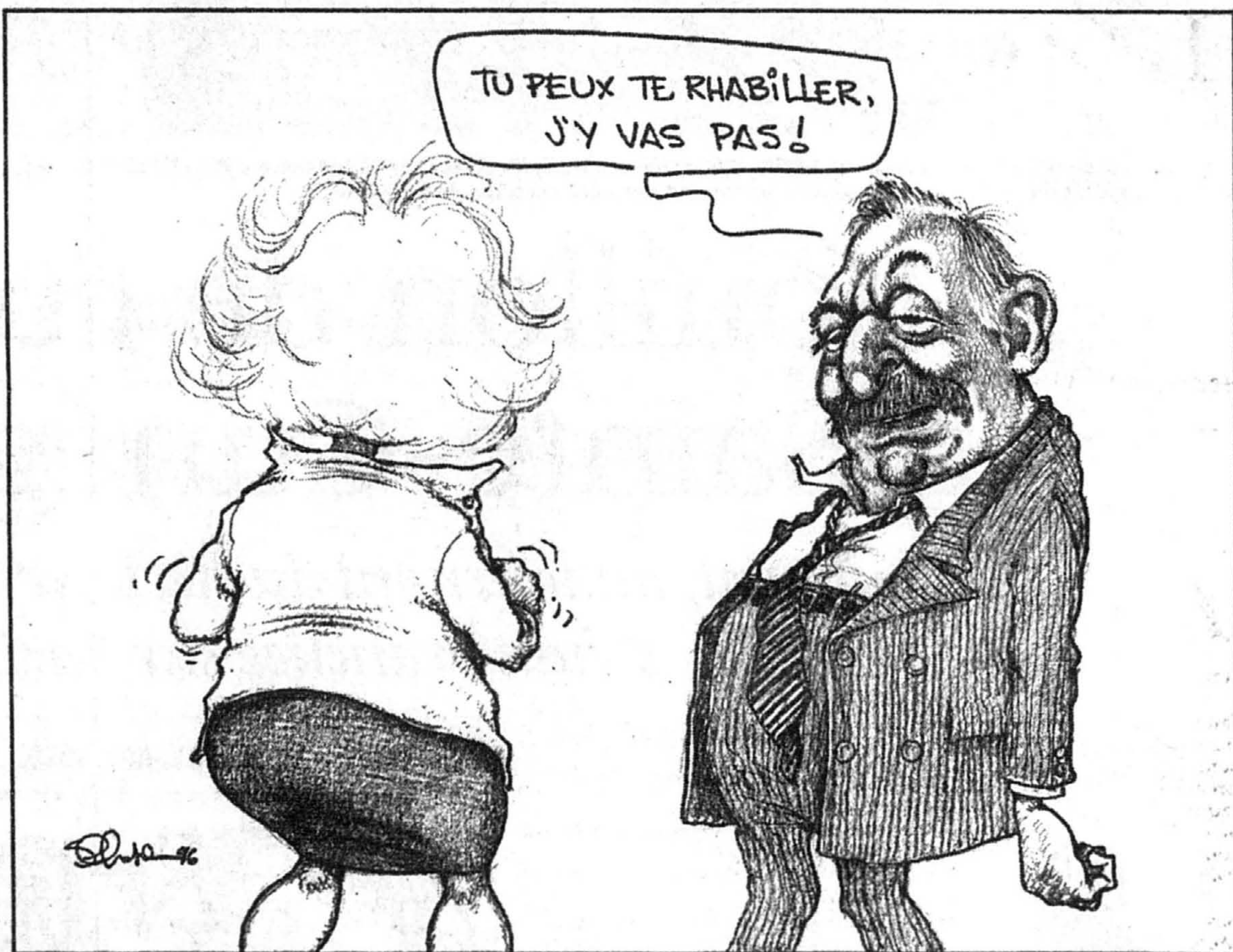
En Europe, le monokini est chose courante sur la plage. Mais le buste dénudé n'a pas sa place dans les cafés des Champs-Élysées. La bedaine masculine non plus, d'ailleurs. Il s'agit là de comportements acceptés et suivis par la majorité. Et qui n'ont rien à voir avec des questions d'égalité.

Les usages vestimentaires sont différents en Amérique. On peut, pour toutes sortes de raisons, vouloir les faire évoluer. Mais de là à mobiliser les tribunaux. Il n'y a qu'à lire le jugement de la Cour d'appel ontarienne pour voir à quel point l'ingérence judiciaire dans des domaines de cet ordre aboutit à des absurdités.

Les deux juges estiment que Gwen Jacob n'a commis aucune indécence en envoyant promener son chandail devant les badauds. Le geste n'avait aucune intention sexuelle, dit l'un; par conséquent, il n'avait rien d'indécence. L'intention sexuelle n'a rien à voir avec la notion d'indécence, dit l'autre, qui n'en conclut pas moins que le tribunal de première instance a mal estimé le seuil de tolérance de la société.

Le premier argument est particulièrement intéressant. Il présume qu'il suffit de vouloir déssexualiser le sein pour y parvenir. C'est oublier que la connotation sexuelle n'est pas que dans le geste de celui qui montre, mais aussi dans l'oeil de celui qui regarde. Dans notre société si sexuellement différenciée, la poitrine féminine constitue davantage un objet de convoitise que son pendant masculin. Et que si cet état de choses devait changer, il n'est pas sûr que les femmes y gagneraient.

En attendant ce jour béni, Gwen Jacob et ses amies peuvent toujours aller se battre contre les talibans...



LA PRESSE ET VOUS

Pour la nuit de Noël!

Chaque année, à l'approche de Noël, on se demande bien quels souhaits différents, remarqués, nous pourrions offrir à nos parents, amis, collègues, clients. Et aussi quels cadeaux originaux nous pourrions bien remettre à nos proches: cadeaux pensés pour faire vraiment plaisir ou présents achetés à la hâte pour se débarrasser d'une corvée annuelle? Noël suscite des sentiments ambivalents, selon que nous le subissons comme un pur produit commercial ou que nous croyons à cette fête de la Nativité.

Comme tout autre anniversaire, Noël est un événement répétitif, routinier. Comment réussir à renouveler, année après année, cette célébration à la fois profane et religieuse? Nous pouvons solenniser Noël parce que c'est une fête incontournable et obligatoire; nous pouvons la célébrer par intérêt, par plaisir, par amitié, par affection pour les nôtres, par amour de la vie. Noël provoque des attitudes bien différentes, selon que nous vivons l'événement pour ce qu'il est fondamentalement ou pour ce qu'il est devenu au fil du temps.

Tout est axé pour faire de la période des Fêtes le moment le plus heureux de toute l'année: décorations, emballages, défilés, arbres, père Noël, chansons, musique, concerts, récitals, surprises, parties de bureau, échange de cartes et de cadeaux, visites de la parenté et des amis, présence auprès des malades hospitalisés et auprès des personnes âgées logées dans les centres d'accueil.

Mais c'est en même temps la période la plus triste de l'année durant laquelle les démunis matériellement et psychologiquement, les pauvres d'esprit et de

coeur, les personnes seules, les blessées de la vie sont plus solitaires et dépouillées que jamais. Noël est une fête contradictoire qui oppose grande joie et profonde tristesse.

Nous vivons dans une société de surconsommation; nous pouvons à peu près tout nous procurer pour Noël par rapport aux habitants vivant dans un grand nombre de pays sous-développés ou en voie de développement. Les riches deviennent plus riches et les pauvres deviennent plus pauvres. Pourtant, ce sont souvent les personnes qui ont à peine de quoi subsister qui croient et qui s'accrochent aux valeurs de la vie tandis que les personnes qui possèdent les plus grands avoirs sont parfois celles qui sont les plus « déshéritées », les plus désespérées et les plus désemparées face aux véritables richesses et beautés de la vie. Noël est une fête qui nous empêche, qui bouleverse nos certitudes. Noël ne peut passer sans remuer notre confort intérieur.

Noël matériel? Noël d'apparat, d'éclat, de faste? Noël humanitaire fait d'entraide, de partage, de solidarité? Noël spirituel, religieux? Noël nous confronte, nous interpelle, nous force à faire des choix que nous préférons ne pas avoir à faire.

Dans moins de cent heures, le monde s'arrêtera. Pour une nuit, pour 24 heures, nous abandonnerons le train-train quotidien pour vivre l'Événement.

Les préoccupations matérielles, sociales, politiques, économiques, les problèmes d'ici comme les crises qui affectent l'univers seront relégués au second plan pour faire place à l'Essentiel, à la Vie, au Bonheur, à l'Amour. Pour une nuit.

Le temps d'une paix, par une sorte de consensus, les chicanes familiales, les litiges patronaux-syndicaux, les conflits idéologiques cesseront. L'heure sera à la réconciliation et à la joie. Pour une nuit.

Par une espèce de miracle, la haine, la jalousie, l'animosité, le ressentiment céderont à l'affection, à la bonté, à la compréhension, à la tolérance. Pour une nuit.

L'indifférence, l'hypocrisie, la critique, l'hostilité, la condamnation gratuite seront temporairement anéanties pour faire dominer la droiture, la franchise, la sincérité, la justice, la vérité. Pour une nuit.

Le pessimisme social, le défaitisme collectif, le négativisme maladif, les tendances alarmistes seront foutus à la porte pour emprunter la voie de l'optimisme, de la confiance, de l'enthousiasme, de l'espoir et de l'espérance. Pour une nuit.

À l'arrogance, la suffisance, la vanité et l'orgueil succéderont la simplicité, la modestie, l'humilité sinon carrément une saine naïveté. Pour une nuit.

Aux dénigrements collectifs, aux mésestimes journalistiques, aux affrontements systématiques, qu'il sera réconfortant d'entendre parler de pardon, de partage, de concorde, de fraternité, de solidarité, d'amitié, même d'Amour. Pour une nuit.

Ce 25 décembre 1996, je vous le souhaite tellement unique et tellement beau pour que nous nous mettions tous à rêver qu'il se prolonge et qu'il s'éternise. Je vous souhaite la plus belle nuit de Noël.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Carte postale de Slovénie

PARIS — Ljubljana sous la neige, un décor de carte postale. C'était il y a trois semaines. La jolie petite capitale d'un tout petit pays (deux millions d'habitants!) était bien paisible dans l'hiver naissant.

Dans le centre-ville historique, les monuments de style baroque autrichien sont peints en rose, ocre, jaune, pistache, bleu poudré... Ravissant. Sur la route, entre l'aéroport et la ceinture industrielle, grise et soviétique de Ljubljana, de mignonnes petites églises se dressent sur les collines des villages, blanches avec des clochers sans prétention. Elles ressemblent à des églises protestantes de campagne; mais ne nous y trompons pas, la Slovénie est catholique pure laine — en fait, plus catholique que jamais. Le plus gros événement, ces dernières années, fut la visite du pape à Ljubljana.

Avec une fierté bien légitime, nos amis slovènes font remarquer qu'ici, ce sont à des écrivains plutôt qu'à des généraux qu'ont été dédiées les statues de la ville. Glorieuse exception, Napoléon Bonaparte, haï partout en Europe centrale, mais vénéré ici parce que, sous son (bref) règne, on permit l'enseignement du slovène dans les écoles... Il a sa stèle, imposante, au centre d'un des beaux squares de la capitale.

Par rapport au reste de l'ex-Yougoslavie, la Slovénie est comme l'enfant sage d'une famille dysfonctionnelle qui aurait pris la porte en douce dès que la chienne eût commencé à vraiment mal tourner. N'ayant pas de frontière commune avec la Serbie et, surtout, ne contenant pas de minorité serbe, la Slovénie a pu tirer son épingle du jeu avec un minimum de violence et s'est retrouvée, sans l'avoir réellement voulu, indépendante.

C'était un vieux rêve, certes, mais plutôt flou, et si les Slovènes se plaignaient de toujours payer pour les autres (la Slovénie était de loin l'Etat le plus prospère de la fédération), ce genre de grief n'aurait pas entraîné

de rupture radicale, n'eût été de la mauvaise tournure des événements, avec l'agression serbe au Kosovo et le refus de la Serbie d'emprunter la voie de la démocratisation. (On en voit aujourd'hui les conséquences à Belgrade.)

Dans une « vinoteka » où les haut-parleurs hurlent du « pop » américain bas de gamme, entre l'alcool de poire qu'on boit, à la mode slave, à l'apéritif, et un « sivi pinot » slovène (l'équivalent du pinot grigio italien), un groupe de professeurs et d'informaticiens parlent avec modestie de leur nouveau pays, ce havre de paix de l'ex-Yougoslavie.

L'exaltation nationaliste est trop forte à leur goût, quoiqu'elle n'ait rien à voir avec l'ethnocentrisme agressif de la Serbie, voire de la Croatie. Ils s'inquiètent aussi du pouvoir de la hiérarchie catholique sur le gouvernement.

Avec une rare unanimité, on est passé du communisme à l'économie de marché, et personne ne remet en question la démocratisation des institutions. « Tout le monde veut être au centre », dit Dare. « C'est comme si l'on n'y avait plus un communiste en ville! »

Ce qui sépare la droite de la gauche est la question du rôle de l'Eglise dans la vie civile, de même que l'attitude envers les « immigrants » du sud. L'Eglise prend sa revanche après avoir été si longtemps opprimée par le régime communiste, et réclame la restitution de ses biens. Par ailleurs, mine de rien, une petite xénophobie subtile s'installe. « On vérifie l'orthographe des noms pour voir s'il s'agit bien d'un « vrai » Slovène », dit Olga.

Elle nourrit une sorte de nostalgie envers le reste de l'ex-Yougoslavie. « Sarajevo, c'était merveilleux... Plein de gens dans les



Lysiane GAGNON

efforts pour recréer des liens, notamment sur le plan musical. De toute façon, comme le dit un mathématicien marié à une attachée d'ambassade, « la question ne se pose même pas de savoir si nous préférons être indépendants ou pas, compte tenu de ce qui est arrivé dans le reste de la Yougoslavie après la sécession ».

Le pays est trop petit pour ne pas chercher à s'associer avec d'autres, mais pas assez gros pour envisager sans crainte l'adhésion à la Communauté européenne. (La Slovénie est sur la liste d'attente, après la République tchèque, mais avant la Turquie.)

« Plusieurs craignent qu'on y perde notre identité », explique Danilo. La Slovénie est depuis longtemps dépendante de l'Autriche et de l'Allemagne. Chez les antiquaires du centre-ville, les marchandises sont affichées en deutschmarks plutôt qu'en dollars, et le fait est qu'avec la libre circulation des capitaux et des personnes, la Slovénie pourrait se voir submergée par ses puissants voisins : 60 millions d'Italiens, 88 millions d'Allemands...

N'était-ce de la langue, peut-être aussi de la gentillesse de ses habitants, qui n'ont aucun passé impérial et sont conscients de leur

place modeste dans le concert des nations, l'étranger débarquant dans l'industrielle Slovénie pourrait se croire en Suisse alémanique. Bosquets de conifères, montagnes enneigées, usines propres, rues calmes et nettes. Même la nourriture est viennoise : charcuterie, viandes panées, crème, chocolat. Rien à voir avec la Croatie voisine, ses fruits de mer, ses piazzas animées, l'élégance naturelle de ses habitants, remarquablement beaux et grands.

« La Slovénie est délicieusement ennuyante », dit Nenad, un Croate exilé qui n'aspire qu'à la fraternité sans frontières. « En Slovénie, on roule les trottoirs à cinq heures », dit Dunja, une autre exilée qui ne se refait vraiment chez elle que sur la côte dalmate.

Mais, contrairement à la Serbie et à la Croatie ombrageusement repliées sur leur passé, contrairement à la Bosnie dévastée, le pays s'ouvre avec ferveur à l'étranger. On se réjouit de tenir encore ce mince couloir ouvert sur la mer, entre Trieste (Italie) et Rijeka (Croatie). À l'hôtel, une fiche près du téléphone indique les codes d'accès à vingt pays (mais aucun pays de l'ex-Yougoslavie ne figure sur la liste). Tous les enfants apprennent au moins deux autres langues à l'école (d'abord l'anglais, ensuite l'allemand). Les universitaires sont encouragés à participer à des colloques à l'étranger (jusqu'à hauteur de 4 000 \$ US, somme énorme à comparer avec ce qu'on octroie ailleurs). La Slovénie a sa ligne aérienne et un modeste réseau d'ambassades dont les employés sont aussi modestement payés.

La Slovénie est devenue le refuge de l'ex-Yougoslavie. Mais, même si elle aurait théoriquement besoin de plus de citoyens, c'est au compte-gouttes qu'elle mesure l'accès à sa citoyenneté. Toujours cette peur du petit d'être submergé par les autres...

L'homme des tavernes!



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

Ainsi donc, le premier ministre Jean Chrétien fréquente les tavernes de son comté de Saint-Maurice pour garder le contact avec la population!

À la lumière de cette révélation faite cette semaine au réseau TVA, dans le cadre d'une entrevue qui sera diffusée le 2 janvier, on comprend mieux la désinvolture avec laquelle le premier ministre a réagi aux angoisses manifestées par ses concitoyens, lors des récents town-halls de Radio-Canada.

Ce n'est, en effet, certainement pas dans les tavernes de Grand-Mère que M. Chrétien doit côtoyer souvent des professionnelles, trois fois diplômées, qui désespèrent de ne jamais trouver un emploi et à qui il conseille de déménager. Ou encore des travailleuses de la santé à qui l'appauvrissement du système donne de moins en moins de moyens de soigner convenablement leurs patients.

La circonscription de Saint-Maurice fait peut-être exception à la règle, mais presque partout au Canada, les vraies tavernes sont probablement un des rares endroits publics où le premier ministre a toutes les chances d'être du même âge que la moyenne des habitués. D'ailleurs, pour décrire les concitoyens auxquels il se frotte au centre commercial de Shawinigan dans le cadre des mêmes virées, M. Chrétien emploie lui-même l'expression « ligue du vieux poêle ».

Personne ne songerait à reprocher au premier ministre ses fréquentations si elles ne lui tenaient lieu de rare contact avec le quotidien des gens. En trois ans, M. Chrétien a remplacé le dialogue national qu'un premier ministre entretient normalement avec la population par des conversations de bar. De la taverne de Grand-Mère à la Chambre des communes, où la fiche de présence de M. Chrétien est presque impeccable, il n'y a en effet vraiment qu'un changement de décor.

Rien ne ressemble autant aux parties de bras de fer des mâles des débits de boisson que la période des questions fédérales, dont les bruyantes joutes font davantage de place à la bravade qu'à la vérité. C'est le rendez-vous quotidien de toutes les vantardises et de toutes les exagérations. Cet endroit où les députés sont pipés est le seul où le premier ministre actuel se prête régulièrement au jeu de rendre des comptes sur ses politiques.

Depuis novembre 1995, le premier ministre n'a pas une seule fois



Depuis novembre 1995, le premier ministre n'a pas une seule fois rencontré la presse parlementaire pour faire le point sur l'actualité dans son sens large.

rencontré la presse parlementaire pour faire le point sur l'actualité dans son sens large. Quand Jean Chrétien se frotte aux journalistes qui le couvrent quotidiennement, c'est avec le groupe restreint qui l'accompagne lors de visites à l'extérieur de la capitale, ou encore dans une brève mêlée à la sortie de la Chambre. Avec le temps, les journalistes ont appris à attraper quelques minutes au vol, lors de la signature d'ententes protocolaires ou autres, pour poser, pêle-mêle, des questions au premier ministre.

Le rendement de telles rencontres est généralement tellement décousu que les médias ont de la peine à trouver le sens de ce qui leur est dit. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, alors que le Canada était encore à mettre sur les rails son projet d'une mission humanitaire en Afrique, la presse parlementaire en arrivait à des conclusions complètement divergentes à partir d'une poignée de déclarations lancées à la volée par le premier ministre. Les uns rapportaient que, pour Jean Chrétien, le retour soudain de milliers de réfugiés vers leur pays d'origine ne changeait rien au projet, tandis que les autres relaient (correctement) que l'événement était, à ses yeux, de nature à modifier considérablement la donne.

Ces pannes de communication alternent avec de longues périodes de dialogue hachuré. Par exemple, entre le moment où le gouvernement fédéral a pris la décision extraordinaire de demander à la Cour suprême de baliser le droit à la sécession du Québec et les premières explications à sortir de la bouche du premier ministre lui-même, deux mois se sont écoulés. Sans le townhall de la semaine dernière, les Canadiens n'auraient jamais entendu Jean Chrétien dire un trait mot de cette décision, qui pourrait aussi bien ne pas le concerner davantage

que l'attribution des crayons à mine dans les divers ministères fédéraux.

Au cours de la dernière année, le premier ministre fédéral a rencontré plus souvent la presse étrangère que les journaux canadiens, toutes langues confondues. Exception faite de ces entrevues télévisées de fin d'année qu'il donne en rafale, il cultive le style courant d'air. Avec ses prédécesseurs, ces entrevues étaient davantage consacrées à la réflexion qu'aux nouvelles brûlantes. Mais la rareté des occasions de sonder le premier ministre sur l'actualité et son penchant peu prononcé pour la philosophie ont changé tout cela. Avec le temps, elles ont pris l'allure de cours de rattrapage accéléré sur la pensée du moment de Jean Chrétien. En 1996, M. Chrétien a quand même donné une rare entrevue à un quotidien canadien, le *Vancouver Sun*. C'était au moment où la controverse faisait rage sur la décision fédérale (renversée depuis) de ne pas donner à la Colombie-Britannique un veto sur de futures réformes constitutionnelles.

Le résultat explique peut-être pourquoi le premier ministre est si avarié de contacts en profondeur avec les médias. Bourrés de lieux communs attribuant les sentiments des Colombiens à la sempiternelle barrière physique que sont les Rocheuses ainsi qu'au décalage horaire, les déclarations de Jean Chrétien auraient pu se résumer à dire qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil. Nulle part dans ses propos pouvait-on trouver trace de ce qu'il prenait acte des profondes transformations subies par la Colombie-Britannique, depuis vingt ans. Dans les faits, la province que décrivait M. Chrétien a probablement commencé à disparaître en même temps que la plupart des tavernes du Canada. Mais il faut bien dire que, même à l'époque où ces institutions étaient florissantes, la meilleure raison de les fréquenter n'était pas de se renseigner sur la réalité, mais d'y échapper.

Plaidoyer pour 2600 enfants

CAROLE BEAULIEU
L'auteure est journaliste à L'actualité.

Monsieur Georges Bossé, maire de Verdun
J'apprends aujourd'hui avec incredulité que la Ville fermera le 24 décembre sa bibliothèque des enfants située à l'hôtel de ville de Verdun, son seul point de service facilement accessible aux enfants des quartiers moins favorisés de la ville.

Resteront ouvertes, les bibliothèques de l'Île-des-Soeurs et du Centre culturel, toutes deux situées dans les quartiers les plus favorisés de Verdun. La charte de la lutte contre la pauvreté, endossée cette année par votre administration, a d'étonnantes conséquences.

Permettez-moi de vous raconter une histoire. Je devais avoir cinq ans. J'habitais un logement mal isolé de la 1^{re} Avenue, à l'angle de la rue Verdun. Mon père savait à peine écrire. Ma mère, qui avait terminé sa 5^e année, connaissait le pouvoir des livres. C'est elle qui nous a emmenés, ma soeur et moi, à la bibliothèque de l'hôtel de ville. Ce n'était pas très loin. On pouvait y aller à pied.

Mes ruelles n'ont plus jamais été les mêmes. La bibliothèque les a transformées. L'été, j'empruntais cinq livres par jour et je courais les lire dans le hangar, le coeur accroché aux cordes à linge, les yeux rivés sur la Chine ou le Sahara. L'hiver, c'est entre ses murs que je voyais tomber le jour, après l'école, entre les rayonnages. Pendant des années, mes samedis après-midi ont été partagés entre mon attachement à la patinoire voisine et mon désir d'entendre le froissement des pages tournées dans le silence.

Les livres étaient-ils vieux? Le local exigu? Je ne sais pas. Pour moi, l'endroit était immense. Il contenait l'Asie de Bob Morane, le sous-marin de Jules Verne, le Paris de Victor Hugo, l'Europe de bandes dessinées de Michel Vaillant, les planètes d'Asimov, les aventures de Sylvie, l'hôtesse de l'air. J'étais chez moi. Et je prenais un curieux plaisir à me dire que, de l'autre côté du mur, dans cet hôtel de ville qu'habitaient les Grands, on prenait des décisions importantes. Je suis devenue citoyenne dans ce local-là.

J'aime cette bibliothèque. Sans elle, je ne serais pas devenue journaliste au *Devoir*, je n'aurais pas gagné le prix Jules-Fournier de la langue française, je ne serais pas journaliste à *L'Actualité*.

Le 10 décembre, vous avez décidé de la fermer dans le cadre d'un plan de réorganisation des bibliothèques. La Ville épargnera ainsi, me dit-on, 75 000 \$ et pourra ainsi informatiser sa bibliothèque principale « archaïque », acheter des CD-ROM pour ses autres bibliothèques et peut-être même y installer Internet. De toute façon, me dit-on à la direction générale de la Ville, la fréquentation de cette succursale était « fai-

ble ». Et « l'endroit servait surtout de garderie après l'école ». Mieux encore, ajoutez-t-on, « le livre aura sans doute disparu dans cinq ou dix ans, remplacé par les outils électroniques ». Dites ça, monsieur le maire, aux 2 600 enfants qui sont abonnés à cette bibliothèque condamnée et dont les parents n'ont pas toujours le temps ou l'envie de les emmener « changer leur livre ».

Aujourd'hui, monsieur le maire, si j'avais huit ans, dix ans même, ma mère ne me laisserait pas aller toute seule jusqu'au Centre culturel de la rue Bannantyne, à 45 minutes de marche du quartier est. Elle ne me laisserait pas non plus traverser le pont Champlain pour aller à l'Île-des-Soeurs. Et elle n'aurait pas d'argent pour l'autobus. Certes, je pourrais me rabattre sur la bibliothèque de l'école. Mais ces bibliothèques ne sont ouvertes qu'à certaines heures, jamais le samedi, rarement à la tombée du jour et encore moins l'été. Je ne découvrirais donc jamais le plaisir de marcher toute seule vers la bibliothèque, la tête déjà remplie des aventures que j'allais y vivre.

Et pour tous ces jeunes qui n'auront pas la chance de fréquenter cette joie-là... je ne vous dirai pas, monsieur le maire (la politesse me l'interdit) ce que je pense de votre administration.

Je m'en veux aussi de ne pas avoir senti ce vent de compressions, de ne pas avoir créé quelque chose comme *Les Amis de la bibliothèque*. Et je vous enjoins de surseoir à cette fermeture, du moins tant et aussi longtemps qu'un autre endroit — une bibliothèque d'école? un nouveau local? — ne pourra pas remplacer le point de service de l'hôtel de ville et offrir un service équivalent.

En novembre 1996, lors du Gala de remise des prix Méritas 1996 du développement local, dont le Forum économique de Verdun m'avait offert la coprésidence d'honneur, j'ai cité Jean-Louis Servan-Schreiber. Permettez-moi de vous rappeler ce passage :

« Que faut-il quand tout est à reconstruire et que tout manque, quand il faut tout réinventer, et que la bise d'hiver souffle, quand on devient pleinement responsable, mais que le niveau de vie s'effondre, quand il faut apprendre à ses enfants la patience infinie du combat avec le réel? Ce qu'il faut, alors, porte un joli nom, tovarich, cela s'appelle le courage. »

Depuis votre élection, monsieur le maire, votre administration a fait preuve d'imagination et de courage. Puis-je espérer encore un peu?



Georges Bossé

Plus

Il y a 55 ans, des soldats québécois étaient massacrés par les Japonais

Les soldats envoyés à Hong Kong n'avaient ni la formation ni l'équipement pour affronter l'ennemi

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Le 6 décembre, nos voisins américains commémorent désormais le 55^{ème} anniversaire de la traîtresse attaque japonaise contre Pearl Harbor qui devait précipiter les États-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale.

Ce que les Canadiens ont oublié, ou tout simplement ne savent pas, c'est que dès le lendemain, les Japonais ont attaqué la colonie britannique de Hong Kong, porte d'entrée de la Chine. Et qu'un régiment officiellement anglophone de la Vieille Capitale, celui des Royal Rifles of Canada, en faisait partie.

D'après une dépêche de la Presse Canadienne publiée le 19 novembre 1941, environ 20 % des effectifs canadiens arrivés à Hong Kong étaient francophones. Bon nombre des soldats des Royal Rifles étaient, en fait, des Canadiens français, originaires surtout de la Gaspésie. « La plupart de ces troupiers, ajoutait la dépêche, sont d'anciens cultivateurs, pêcheurs ou bûcherons qui n'ont commencé à voyager que depuis la guerre et qui considéraient leur mission en Extrême-Orient comme une aventure ».

Ce sont eux qui au cours du mois de décembre 1941, alors qu'ils n'étaient même pas adéquatement entraînés et qu'ils attendaient toujours leur matériel de combat, qui furent les premiers soldats canadiens français à affronter le feu ennemi, les blessures, la captivité, la mort. Plusieurs mois avant que les Fusiliers Mont-Royal ne débarquent à Dieppe, pratiquement deux ans avant que le Royal 22^e Régiment n'affronte le feu en Italie, deux ans et demi avant que le Maisonneuve et le Régiment de la Chaudière ne se lancent dans la campagne de Normandie !

Commença alors, pour ceux qui avaient réussi à sortir vivants de la tourmente, un long calvaire en tant que prisonniers des Japonais, détention à laquelle bon nombre ne survécurent pas, et qui ne prit fin, pour les autres, qu'à l'automne 1945. Les Américains avaient eu le temps de lancer une bombe atomique sur Hiroshima, avant qu'on ne puisse les rapatrier.

En 1941, d'ailleurs, la nouvelle de leur arrivée à Hong Kong n'avait pas fait les manchettes et celle de leur départ encore moins. Toute l'attention était alors tournée vers l'Europe. Dans l'imagination populaire, de même que dans les discours des autorités militaires et politiques canadiennes de l'époque, l'ennemi c'était les nazis et Hitler. Quand on parlait de nos troupes outre-mer, on parlait, au Québec, des régiments qui étaient alors en garnison en Angleterre, attendant d'intervenir sur le front européen.

Bref, personne n'entrevoit les Japonais comme un ennemi éventuel, personne ne pensait que c'est en Extrême-Orient que le Québec déplorerait la mort de ses premiers fils tués aux mains de l'ennemi dans les rangs de l'armée de terre canadienne.

En Chine

C'est ainsi que la nouvelle de l'arrivée à Hong Kong des Royal Rifles et des Winnipeg Grenadiers, le régiment manitobain qui les accompagnait, donna lieu, le 17 novembre 1941, à la publication de deux photos à une de *La Presse*, sous la mention de « nos soldats en Chine ». La nouvelle, quant à elle, ne fut présentée que dans les pages intérieures du journal sous un modeste titre de seulement 2 colonnes. On mentionnait d'ailleurs que même à Hong Kong, l'arrivée du détachement canadien était considérée comme « inattendue ».

On ajoutait que le secret avait été bien gardé et que seulement quelques officiers supérieurs savaient que le Canada, pour la première fois, envoyait des troupes en Extrême-Orient. L'opinion générale par-



Le départ du brigadier-général J.K. Lawson (à l'extrême droite, en compagnie du major-général R. O. Alexander, au centre, qui, lui, demeura au pays, de son officier d'état-major et de deux infirmières qui s'embarquèrent vers l'Extrême-Orient pour ne plus revenir). Les officiers s'embarquaient d'un port de la Colombie-Britannique. Jamais personne n'aurait cru que, quelques semaines plus tard, le brigadier-général Lawson trouverait la mort, mitraillé par les Japonais, au milieu de ses troupes décimées.

mi le corps expéditionnaire canadien en Angleterre était que c'était une chance pour les hommes des deux unités d'être envoyés ainsi en Asie. On espérait bien qu'ils ne combattraient pas avant ceux qui bivouaquaient en Angleterre depuis un an ou deux, sans avoir connu le combat.

Une cause perdue d'avance

Cela dit, l'historien chef de la Défense nationale à Ottawa, Serge Bernier, préfaçant en 1991 la publication, à titre posthume, du *Journal d'un prisonnier de guerre* du lance-corporal Georges Verreault, du Canadian Signal Corps, (ce jeune signaleur francophone de Montréal qui demeura quatre ans prisonnier des Japonais), se demande comment les autorités militaires ont pu engager près de deux mille Canadiens dans cette cause perdue d'avance. Cela reste encore un mystère.

Notre histoire militaire, depuis 1867, est marquée de victoires et de coups d'éclat. Le raid contre Dieppe reste une des exceptions dont on parle le plus souvent. La bataille des Canadiens à Hong Kong est très rarement évoquée. Comment at-on pu croire à l'automne 1941, se demande Bernier, que ces soldats, dont la vaste majorité avaient servi de garnison en Jamaïque et à Terre-Neuve, iraient remplir le même rôle en Chine alors que les tensions avec le Japon augmentaient de jour en jour ?

Durant les mois qui avaient précédé, en effet, la tension avait monté dans le Pacifique et la vulnérabilité du poste de Hong Kong devenait de plus en plus évidente. Tous semblaient d'accord pour dire que, dans le cas d'une guerre avec le Japon, on ne pourrait réussir ni à

garder la colonie ni à la secourir. Le gouvernement canadien ne reconnaît d'ailleurs aujourd'hui puisque, dans la brochure *Les Canadiens en Asie 1945-1995*, publiée l'an dernier par le ministère des Anciens combattants à l'occasion d'un pèlerinage commémoratif pour marquer la fin de la guerre en Asie, on pouvait lire que Hong Kong était considéré comme un avant-poste à être maintenu le plus longtemps possible, mais sans qu'on puisse fournir de renfort.

Mais on changea d'idée et on décida d'y envoyer deux bataillons canadiens qui étaient récemment revenus au Canada après avoir été en garnison à Terre-Neuve et en Jamaïque, deux endroits relativement calmes par rapport à ce qui se passait en Europe.

Naïvement, on croyait que ces renforts envoyés à Hong Kong serviraient à décourager des actions hostiles de la part des Japonais et qu'ils auraient un effort moral im-



Cinquante ans après sa libération des camps nippons où il a croupi pendant quatre ans, Roger Cyr, qui faisait partie des Royal Rifles of Canada lors de la bataille de Hong Kong, est retourné en pèlerinage officiel à Hong Kong. Un moment de grande émotion.

portant partout en Extrême-Orient, en rassurant les Chinois sous les ordres de Thang Kai Chek sur l'intention britannique de garder la colonie.

Sans entraînement et matériel adéquats

Les soldats canadiens, en arrivant à Hong Kong, ne se considéraient pas en vacances mais se trouvaient néanmoins chanceux d'être envoyés dans une région exotique où, croyaient-ils, ils auraient tout le temps voulu pour s'entraîner de façon à affronter éventuellement l'ennemi, fort probablement, croyaient-ils, sous d'autres cieux. Les autorités prévoyaient donc qu'ils profiteraient de leur séjour à Hong Kong pour parfaire leur formation militaire.

La meilleure preuve que la situation n'était pas considérée urgente, c'est que le matériel des troupes ca-

nadiennes n'avait pas été acheminé en même temps qu'elles et ne devait arriver que plus tard. Ce sont donc des troupes sous-équipées, en plus d'être sous-entraînées, qui arrivèrent en garnison à Hong Kong le 17 novembre 1941, trois semaines à peine avant d'être sournoisement attaquées par des Japonais qu'ils n'avaient pas vu venir.

On sait maintenant que les 212 véhicules dont les troupes canadiennes avaient besoin pour leurs déplacements à travers la colonie quittèrent le port de Vancouver quelques jours plus tard à bord du cargo *Don José*. Ces véhicules ne devaient jamais atteindre Hong Kong et les troupes canadiennes en furent donc privées lors de la terrible bataille qu'ils livrèrent aux Japonais.

Le *Don José* avait en effet à peine rejoint Manille lorsque la guerre avec le Japon éclata et l'équipe-

ment, avec l'approbation du Canada, fut utilisé par les Américains pour défendre les Philippines.

Par ailleurs, dans le document officiel *Les Canadiens en Asie 1945-1995*, préparé par le ministère canadien des Anciens combattants pour le cinquantième anniversaire de la capitulation japonaise, il est écrit que « le détachement canadien n'avait pas reçu la formation jugée souhaitable pour des troupes de première ligne, mais la guerre avec le Japon n'était pas considérée comme imminente. On croyait que les troupes se rendaient à Hong Kong pour y tenir garnison et qu'elles auraient tout le temps voulu pour poursuivre leur formation. Pourtant, à peine trois semaines plus tard, ces soldats allaient être les premiers, parmi les unités canadiennes de la Deuxième Guerre mondiale, à se battre ».

Le drame des prisonniers

Cela dit, ces soldats amateurs se battirent comme des lions.

Selon les documents officiels du ministère des Anciens combattants, les pertes canadiennes subies lors de la bataille de Hong Kong se soldaient par de nombreux morts et blessés : 23 officiers et 267 hommes furent tués et 28 officiers et 465 sous-officiers et soldats furent blessés.

Mais les décès ne cessèrent pas avec la reddition. Les Canadiens furent emprisonnés dans des conditions révoltantes et durent subir des traitements brutaux. Certains moururent de faim.

Pour Georges Verreault et ses compagnons, dont deux survivants, Roger Cyr et Lucien Brunet que *La Presse* a rencontrés à Hong Kong cinquante ans plus tard, le vrai combat commençait.

Jusqu'au début de 1943, les Canadiens furent détenus dans des camps installés à Hong Kong. Quatre officiers, y compris le commandant des Winnipeg Grenadiers, le lieutenant-colonel J. L. R. Sutcliffe, et 125 soldats et sous-officiers y moururent en captivité.

Après 1943, un officier et 1183 sous-officiers et soldats furent emmenés au Japon où on les força, contrairement aux stipulations de la Convention de Genève, à travailler dans diverses industries, surtout les mines. Une fois de plus, les conditions de détention étaient extrêmement dures et quelque 135 autres prisonniers canadiens y moururent.

En tout, 550 des 1 975 Canadiens qui étaient partis de Vancouver en octobre 1941 à destination de Hong Kong ne revinrent jamais et la majorité des autres revinrent au pays bien mal en point.

Pour des milliers de familles canadiennes, le 25 décembre 1941, il y a 55 ans, fut un bien triste Noël. La guerre, considérée jusque là comme une réalité étrangère, était entrée, de plein fouet, dans leur foyer !

Plus

Dur retour des Fêtes en vue

Le gouvernement va «casser en deux» s'il déchire les contrats de travail du secteur public, préviennent des vétérans péquistes



Denis Lessard

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Un Conseil des ministres divisé, des propositions improvisées, et des objectifs irréalistes : le gouvernement Bouchard s'est préparé un joyeux retour du congé des Fêtes en repoussant à février les inéluctables décisions dans la ronde de négociations avec les centrales du secteur public.

Pour les vétérans de ces psychodrames périodiques, il était clair dès le début que cette passe d'armes entre le gouvernement et les centrales allait être différente de toutes les autres. Bien sûr, il y a eu la guerre des nerfs habituelle, les rumeurs d'élections chuchotées aux médias pour effrayer des centrales conscientes qu'elles seraient laminées après une réélection du PQ, les rumeurs d'une loi d'exception, déjà prête dans le tiroir d'un avocat mandaté par Québec. Mais les règles habituelles ont vite été mises de côté quand, d'entrée de jeu, le premier ministre Bouchard a personnellement porté le ballon pour le gouvernement.

Traditionnellement, les premiers ministres conservaient toujours dans leur manche l'as qu'ils devaient abattre sur la table pour finir la partie — et envoyaient au front, pour les premières escarmouches, les soldats habituels, les titulaires du Trésor et des Finances. Pas question pour Québec de déroger des objectifs de compressions, 1,4 milliard sur l'ensemble de la masse salariale pour 1997-1998, le passage obligé pour atteindre la cible de déficit, 2,2 milliards. Dans les coulisses, on entend aussi de plus en plus à Québec que les recettes des Fêtes ne seront pas au rendez-vous, ce qui laisse prévoir d'autres tours de vis douloureux au printemps.

Mais vite monté aux barricades, Lucien Bouchard fera bien de regarder derrière lui, en février. Plusieurs de ses ministres qui ont connu le cataclysme de 1982 risquent de lui faire défaut. Le gouvernement péquiste avait alors durement frappé les syndiqués du secteur pu-

blic, des électeurs qui appuyaient le PQ dans une large mesure. Pour plusieurs, le parti doit toujours payer politiquement, 15 ans plus tard, le reniement de la signature des conventions préférentielles.

La ligne dure

Le gouvernement va «casser en deux» s'il doit à nouveau déchirer les conventions collectives, préviennent plusieurs vétérans péquistes. Aussi, Lucien Bouchard s'est retrouvé quasi isolé la semaine dernière devant le comité des priorités. Il s'agissait de préparer la délicate réunion du Conseil des ministres du lendemain, le jour même de ce qui aurait pu être l'ultime rencontre avec les centrales.

Chez les partisans de la ligne dure, on retrouvait seulement Jacques Léonard, le faucon du Conseil du Trésor... et son patron, Lucien Bouchard. Tous les autres, y compris le titulaire des Finances, Bernard Landry, étaient au contraire d'avis qu'absolument tout devait être fait pour éviter l'affrontement et le recours à une loi d'exception. Chez certains chefs syndicaux, on ne cache pas avoir flairé des divergences ou des nuances chez les témoins du gouvernement.

Signe évident de flottement, Bernard Landry — à qui n'échappe jamais une déclaration — a fait sauter le premier ultimatum du 9 décembre, quelques minutes après avoir entendu son patron le marteler à l'Assemblée nationale. Un autre poids lourd du gouvernement, Pauline Marois, a tout simplement demandé de ne plus siéger au Conseil du Trésor, refusant de participer à la dissection d'une convention qu'elle avait signée il y a à peine un an.

Improvisation

La séquence des propositions du gouvernement aux centrales laisse perplexe quant au plan de match. Douce ironie, la proposition initiale du gouvernement ressemblait davantage aux cataplasmes que, dans leurs discours, les politiciens réprouvent : un congé de cotisation au régime de retraite financé par les surplus encaissés, une ponction de 6 % dans la masse salariale accompagnée d'une diminution du temps de travail équivalente, véritable cauchemar à mettre en place du point de vue de l'organisation du travail.

À l'inverse, ce sont les centrales qui ont proposé une solution beaucoup plus intéressante pour Québec. La disparition de 15 000 postes, sans remplacement, est une aubaine pour le gouvernement et on comprend qu'il ait sauté à pieds joints sur l'avancée syndicale voulant que «l'argent de la retraite



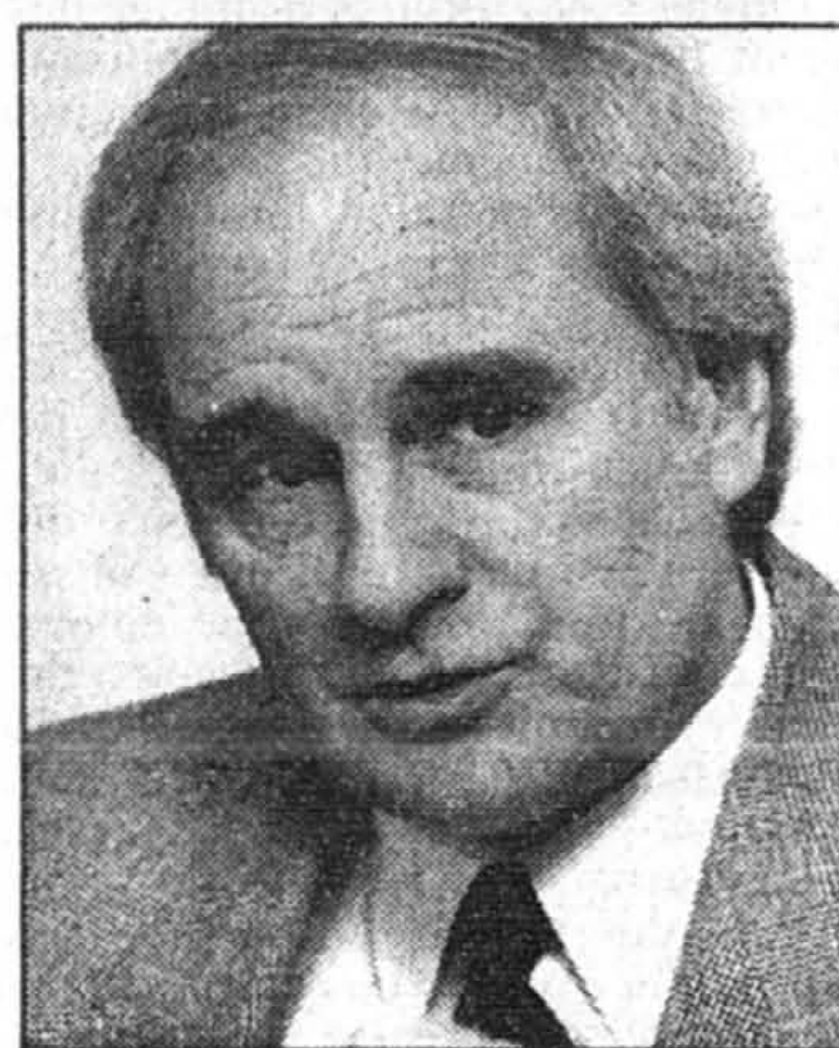
Dans le sens des aiguilles d'une montre, le premier ministre, Lucien Bouchard, le ministre des Finances, Bernard Landry, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois et la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé.



serve aux retraites». Québec vise des économies annuelles de un milliard en coût de main-d'œuvre, une mesure récurrente.

M. Bouchard rappelait cette semaine que les salaires des employés de l'État correspondaient au marché — les syndiqués du secteur public gagnent en moyenne 36 789 \$, contre 29 164 \$ pour les salariés du secteur privé. Mais, depuis 1985, l'augmentation des deux courbes salariales a été parallèle. Le même premier ministre était prêt la semaine précédente à sabrer 6 % dans les salaires.

Au gouvernement, on a reçu



comme un gifle le désaveu des centrales sur la première proposition. Puis on y a vu une bénédiction : il devenait chaque jour plus évident qu'elle était inapplicable dans l'éducation et la santé et que jamais elle n'aurait produit les économies attendues par Québec.

Le doute assombrit maintenant la seconde proposition, celle qui a fait l'objet d'une entente de principe la semaine dernière. Certains hauts fonctionnaires avouent être bien perplexes quant à la possibilité pour Québec d'atteindre la barre des 15 000 départs. Déjà, on a «écrémé» ceux qui étaient intéres-

sés à quitter leur poste en profitant des programmes de l'an dernier. Le gouvernement fédéral, de son côté, a eu du succès avec un programme «sur mesure» pour certains groupes, mais on ne parlait pas de départs uniquement «volontaires», surtout on en était pas à un cinquième programme du même type.

Aucun gain n'est possible dans l'éducation tant que les rapports enseignants / élèves ne seront pas réduits car tous les professeurs qui quitteront leur poste devront être remplacés. Reste la santé, théoriquement le secteur où les retraites seraient le mieux accueillies, 7 000 employés (surtout à Montréal) n'ayant pas de poste dans le réseau. Malmenés par les chambardements, ces groupes restent les plus réfractaires au scénario proposé par Québec.

S'il veut se faire les dents, le ministre Léonard pourrait tirer profit d'un projet qui existe déjà dans ses propres classeurs. Il y a quelques années, les hauts fonctionnaires du Trésor avaient couché sur papier un plan détaillé pour faire passer de 300 à 100 l'effectif du Conseil. «Après vous, M. Léonard», ne manqueront pas de dire, sourire aux lèvres, ses collègues moins rapides sur la détente.

L'effort de tous

Cette semaine, M. Bouchard prometait que tous ceux qui tirent leur revenu de l'État seraient conviés à «une vaste corvée» pour sortir les finances publiques de l'ornière, des agents de la SQ, traditionnellement oubliés dans ces opérations de compressions salariales, jusqu'aux juges, en passant par les élus et leurs employés.

De telles ambitions rendent presque inévitable une loi d'exception, car, tôt ou tard, il se trouvera un groupe qui refusera de rouvrir sa convention collective. À compter de la mi-février, indique-t-on, le gouvernement commencera sérieusement à compter ses billes pour évaluer s'il devra «prendre ses responsabilités», selon la formule de M. Bouchard. Après la cascade d'ultimatums, les grandes centrales ont surtout gagné du temps à l'issue de cette première manche. Déjà, certaines travaillent à tirer leurs marrons du feu.

Dans le réseau de l'éducation, les paris étaient ouverts sur le moment où Mme Lorraine Pagé de la CEQ se pointerait pour suggérer à Mme Pauline Marois des recettes de sauté pour rendre moins indigestes les compression envisagées... Et dès lundi matin, l'encre était à peine sèche sur l'entente, le téléphone sonnait au cabinet du ministre de l'Éducation : Mme Pagé sollicitait une rencontre avec Mme Marois...

En page F 1, une analyse économique des négociations entre le gouvernement et les syndiqués du secteur public.

Brise bleue à l'Î.-P.-É.

Pat Binns : «Chrétien ne peut plus s'imaginer gouverner seul ce pays, sans consulter»



André Pépin

CHARLOTTETOWN, I.P.E.

Une petite brise bleue a soufflé sur l'Atlantique cet automne. À quelques mois des élections fédérales, les insulaires de l'Île-du-Prince-Édouard ont mis fin à un règne libéral de dix ans, en portant Pat Binns, 48 ans, à la tête de la plus petite province du Canada.

«Nous avons prouvé que rien n'est impossible en politique. Les conservateurs, à l'échelle nationale, peuvent maintenant compter sur l'appui de quatre provinces, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un espoir pour Jean Charest», explique Pat Binns, 48 ans, fier de son récent exploit qui a surpris les observateurs.

«Le Québec demeure énigmatique, sur la scène fédérale, mais, qui

sait, Jean Charest a très bien paru lors de la bataille référendaire», poursuit le nouveau premier ministre, dans une entrevue à La Presse.

«Jean Charest a été très efficace au cours des derniers mois en travaillant à l'unité canadienne. Il est respecté partout et pourrait surprendre encore, comme nous l'avons fait ici, en passant d'un député à dix-huit», insiste le nouveau premier ministre. Il a maintenant une confortable majorité, les libéraux n'ayant remporté que huit sièges et le NPD un seul. Gonflé par ce succès, il croit que les conservateurs peuvent sortir de l'ombre.

M. Binns est très prudent concernant la question québécoise. «Je ne connais pas suffisamment la politique québécoise pour risquer une prévision, mais je crois, les sondages le démontrent, que l'électorat québécois s'interroge».

La performance de Jean Charest lors du dernier référendum québécois pourrait lui permettre d'obtenir de nouveaux appuis des libéraux du Québec, du moins dans certaines régions, analyse M. Binns qui se dit amoureux du Québec, particulièrement de la capitale qu'il visite dès qu'il en a la chance.

Savoir consulter

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard s'est entretenu déjà avec le premier ministre canadien



«Plusieurs décisions sont prises unilatéralement par Ottawa, sans consultation avec les provinces», affirme le nouveau premier ministre Pat Binns, rappelant que quatre provinces sont maintenant dirigées par des conservateurs capables de veiller au grain : l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard.

Jean Chrétien. «Je crois qu'au sujet de l'unité canadienne, nous pouvons nous assurer d'une saine collaboration. Mais M. Chrétien ne peut plus s'imaginer gouverner seul ce pays, sans consulter», affirme le chef des insulaires.

«Plusieurs décisions sont prises unilatéralement par Ottawa, sans

consultation avec les provinces», plaide-t-il, rappelant que quatre provinces sont maintenant dirigées par des conservateurs capables de veiller au grain.

«Les problèmes de notre province sont les mêmes que ceux du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et même du Québec», croit ce premier ministre auto-

miste, jaloux des pouvoirs provinciaux.

Il s'oppose sèchement au projet d'une union politique des provinces de l'Atlantique. Encore davantage à l'unification de sa province avec le Nouveau-Brunswick, maintenant qu'un pont relie les deux provinces. «Les insulaires sont fiers de leur autonomie. Le pont croyons-nous, facilitera le développement des petites entreprises. Le problème du chômage frappe toutes les provinces», dit-il.

Pat Binns est fier de l'élection d'un gouvernement conservateur en Atlantique, mais il insiste pour dire qu'il n'est pas question d'appliquer chez les insulaires des politiques restrictives à la Ralph Klein ou à la Mike Harris. «Les problèmes ici sont différents. La province doit maintenir des programmes car le chômage est élevé, les besoins des familles nombreux. Nous sommes fiers d'une politique fiscale qui soustrait les vêtements à la taxe provinciale», dit ce premier ministre qui dirige une population équivalente à celle de la ville de Québec.

Une chose est claire, le chef conservateur Jean Charest pourra compter sur l'appui inconditionnel de Pat Binns en Atlantique. Le chef conservateur Bernard Valcourt, du Nouveau-Brunswick, multiplie de son côté les invitations à Jean Charest. Les tories seront donc à l'œuvre lorsque Jean Chrétien déclenchera des élections.

Plus

Comment les Québécois ont-ils perçu Robert Bourassa ?

RICHARD NADEAU

Département de sciences politiques, Université de Montréal

Comment les Québécois ont-ils perçu Robert Bourassa à travers le temps ? Plus précisément, que nous enseignent les sondages sur l'image publique de celui qui a gouverné le Québec durant plus de quinze ans ? Bien qu'il existe, somme toute, relativement peu de données sur l'image publique de Robert Bourassa, nous tentons dans ce texte de jeter un peu de lumière sur la façon dont les Québécois ont perçu son leadership durant les quinze années où il fut à l'avant-scène de la vie politique du Québec.

On a dit de Robert Bourassa qu'il fut un leader peu populaire. Cette affirmation doit être nuancée. Le jeune leader du PLQ est, au moment des élections d'avril 1970, un chef qui jouit d'un assez grand succès d'estime.

Les sondages de l'époque montrent qu'il est nettement plus populaire que ses adversaires René Lévesque, Jean-Jacques Bertrand et Camil Samson (tableau 1). Cette interprétation est corroborée par les politologues Lemieux, Gilbert et Blais dans le chapitre de leur livre sur les élections de 1970 portant sur la popularité des chefs. « Une constante se dégage, écrivaient-ils à l'époque, la popularité de Bourassa » (*Une élection de réalignement : l'élection du 29 avril 1970*, p. 116).

Cette domination de Robert Bourassa sur ses opposants de la scène provinciale ne semble pas avoir été ébranlée par la Crise d'octobre. Un sondage mené par Maurice Pinard au lendemain de cette crise révèle une domination très nette de Robert Bourassa (tableau 2). Cet avantage du chef libéral est également très manifeste à la veille des élections d'octobre 1973.

À ce moment-là, deux fois plus d'électeurs le préfèrent à René Lévesque pour diriger le Québec (tableau 1). La satisfaction envers le gouvernement sortant (56 %), la popularité de son chef et la polarisation des élections autour de l'enjeu de la souveraineté vont procurer au Parti libéral un triomphe éclatant le 29 octobre 1973.

La descente aux enfers

Les années qui suivent marquent la descente aux enfers de Robert Bourassa. En octobre 1975, près de deux Québécois sur trois se montrent insatisfaits de son gouvernement et sa propre popularité est en chute libre. Ce mouvement ne fera que s'accroître. À la veille des élections du 15 novembre 1976, près de 70 % des électeurs se disent insatisfaits du gouvernement du Québec et, pour la première fois, René Lévesque est préféré à Robert Bourassa pour diriger le Québec (tableau 1).

Quelques données de sondage permettent de mieux comprendre la détérioration de l'image publique de Robert Bourassa durant son deuxième mandat. Ces données suggèrent que Robert Bourassa a été perçu comme un leader incertain et de moins en moins capable de maintenir un lien de confiance avec la population. Durant cette période, des allégations de favoritisme envers certains membres du PLQ et, éventuellement, envers M. Bourassa et son entourage, trouvent un écho dans la population. Des sondages de l'IQOP (novembre 1974) et de l'INCI (novembre 1976) montrent que ces allégations semèrent le doute dans l'électorat et constituèrent un enjeu électoral significatif en 1976 (voir Pinard et Hamilton 1977 et Bernard 1976).

Ces doutes sur l'intégrité du gouvernement se propagèrent sur un fond de crises linguistiques et sociales. Les réponses obtenues à une question ouverte demandant aux répondants d'expliquer leur vote en 1976 indiquent que le style de gestion de M. Bourassa en cette période agitée dégageait une impression d'indécision et de faiblesse (sondage de l'INCI, novembre 1976).

Cette lecture des sondages est celle de Pinard et Hamilton dont l'importante étude sur les élections de 1976 comprend une section qui s'intitule précisément *The Weakness of Premier Bourassa's Leadership* (*La faiblesse du leadership du premier ministre Bourassa*). Leur interprétation s'appuie entre autres sur les données d'un sondage CROP réalisé en avril 1976. Ce sondage montre que près de deux électeurs sur trois disaient n'avoir aucune confiance en Robert Bourassa (à peine plus d'un électeur sur trois exprimaient la même réserve au sujet de Pierre Trudeau dans ce sondage).

Plus révélateurs encore sont les résultats à une question demandant de désigner l'homme politique que le répondant avait admiré le plus au cours des vingt dernières années. Moins de 3 % des répondants choisirent alors Robert Bourassa contre plus de 30 % pour Pierre

Trudeau; M. Bourassa fut également devancé par Daniel Johnson père (10 %), René Lévesque (8,5 %) de même que par une série d'anciens premiers ministres incluant Jean Lesage, Maurice Duplessis, Paul Sauvé, John Diefenbaker, Lester Pearson et Louis St-Laurent. Les électeurs de 1976 ont, semblent-ils, non seulement désavoué la performance du gouvernement sortant mais aussi exprimé leur peu d'estime envers son chef. Une longue traversée du désert commençait pour Robert Bourassa.

Le retour

Lorsque Robert Bourassa redevient chef du PLQ en octobre 1983, il retrouve les mêmes acteurs qu'à son départ de la vie politique: René Lévesque gouverne à Québec et Pierre Trudeau est toujours premier ministre à Ottawa. Mais ce triangle ne durera guère. René Lévesque et Pierre Trudeau dirigent tous deux des gouvernements impopulaires. Leur carrière politique s'achève. Lorsque Robert Bourassa affronte l'électorat québécois deux ans plus tard, Brian Mulroney est en selle à Ottawa et le Parti québécois s'est donné un nouveau leader: Pierre-Marc Johnson.

L'engouement qui se manifestera envers le successeur de René Lévesque semble refléter une certaine tiédeur des électeurs vis-à-vis Robert Bourassa en 1985. Bien qu'insatisfaits du gouvernement sortant, les électeurs estimaient néanmoins que Pierre-Marc Johnson était plus apte à diriger le Québec (tableau 1). Un sondage détaillé sur la perception des leaders réalisé en octobre 1985 illustre les problèmes d'image de Robert Bourassa à cette époque (tableau 3). Ce sondage montre que Pierre-Marc Johnson était perçu comme un leader plus empathique (plus près des gens ordinaires), plus ferme et inspirant plus confiance que son opposant. Fait intéressant, malgré la domination du leader péquiste d'alors, les répondants estimaient que Robert Bourassa était plus compétent que son adversaire.

Ces données montrent que contrairement aux élections de 1970 et 1973, la popularité personnelle de Robert Bourassa ne fut pas un atout pour son parti lors des élections du 2 décembre 1985. Les slogans des partis illustraient bien cet état de choses, le Parti québécois invitant la population à aller de l'avant « avec Johnson » et le Parti libéral à maîtriser l'avenir « avec l'équipe Bourassa ».

Le dernier mandat

Le succès du Parti libéral lors des élections de septembre 1989 repose, malgré la grogne dans la communauté anglophone engendrée par la loi 178, sur un scénario classique de victoire.

D'une part, une claire majorité d'électeurs (57 %), se disent alors satisfaits du gouvernement. D'autre part, le chef du gouvernement, Robert Bourassa, est nettement plus populaire que son opposant, Jacques Parizeau. En fait, presque deux fois plus d'électeurs l'estiment plus compétent pour gouverner le Québec que le successeur de Pierre-Marc Johnson (tableau 1).

Robert Bourassa retrouve donc vis-à-vis son adversaire de 1989 le même avantage dont il avait bénéficié dans son duel contre René Lévesque en 1970 et 1973. Sa domination sur Jacques Parizeau est également très nette chez les électeurs francophones (41 à 27 %). Si les élections de 1985 avaient permis à Robert Bourassa de renouer avec la communauté non francophone, il semble que les élections de 1989 ont permis au chef du PLQ de retrouver chez les électeurs francophones un niveau d'appui comparable à celui qu'il obtenait au début de sa carrière.

Robert Bourassa affrontera l'électorat une dernière fois lors du référendum sur l'Accord de Charlottetown. Il le fera à la tête d'un gouvernement tirant de l'arrière dans les sondages et en affrontant deux opposants, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, plus populaires que lui. Il perdra alors son pari. Mince consolation pour lui: un sondage le montre pour la première

Chef préféré pour diriger le Québec Duel Bourassa-Lévesque (1970-76)

	Bourassa	Lévesque	Autres chefs	Aucun, NSP
Mars 1970 (IQOP)	25	14	25	35
Octobre 1973 (CROP)	37	18	10	35
Novembre 1974 (IQOP)	39	25	15	21
Octobre 1975 (CROP)	25	25	9	41
Avril 1976 (CROP)	18	24	21	37
Octobre 1976 (CROP)	19	27	15	39

Duel Bourassa-Johnson, Bourassa-Parizeau

	Bourassa	Johnson/ Parizeau	Aucun, les deux, NSP
Oct.-nov. 1985 (CROP)	35	44	21
Septembre 1989 (CROP)	43	23	34

Les questions de la première période comprenaient une liste de chefs incluant Robert Bourassa et René Lévesque. Les questions de la deuxième période limitaient le choix des répondants aux leaders du PQ et du PLQ.

Infographie La Presse

Par souci de concordance avec le texte, les tableaux ont été placés dans l'ordre, de haut en bas.

Évaluation des leaders politiques provinciaux au moment de la crise d'Octobre (échelle de 0 à 10)

	Ens. des répondants	Francophones seulement
Robert Bourassa	6,9	7,1
René Lévesque	4,0	4,0
J.-J. Bertrand	4,1	4,2
Camil Samson	2,6	2,8

Échelle de 0 à 10 où 0 veut dire très peu de qualités et 10 beaucoup de qualités. (Sondage réalisé sous la direction de Maurice Pinard, décembre 1970 et janvier 1971; échantillon: 1982 pour l'ensemble des répondants et 1511 pour les francophones).

Infographie La Presse

Perception de Robert Bourassa et de Pierre Marc Johnson au moment des élections de 1985

	Johnson	Bourassa	Aucun, les deux, NSP
Le plus près des gens ordinaires?	40	23	37
Le plus ferme?	36	31	33
Vous inspire le plus confiance?	38	32	30
Le plus compétent?	29	34	37

Sondage Le Devoir/ Radio-Québec sous la direction de André Blais et Jean Crête (octobre 1985; échantillon: 1840).

Infographie La Presse

Mesures de sentiments des électeurs envers certains chefs politiques au moment de la campagne sur l'accord de Charlottetown en 1992

	Ensemble des répondants	Francophones seulement
Pierre Trudeau	37	34
Robert Bourassa	43	42
Jacques Parizeau	46	50
Lucien Bouchard	46	50

Échelle de 0 à 100 où 0 veut dire des sentiments très négatifs et 100 des sentiments très positifs (Sondage réalisé sous la direction des professeurs Richard Johnston, André Blais, Henry Brady, Neil Nevitte et Elizabeth Gildengil, septembre et octobre 1992; échantillon: 950 pour l'ensemble des répondants et 805 pour les francophones).

Infographie La Presse

fois plus populaire au Québec que Pierre Trudeau (tableau 4). Le rideau tombe sur la carrière de Robert Bourassa quinze mois plus tard. Au moment de son départ de la vie politique, à l'automne de 1993, l'insatisfaction envers son gouvernement atteint presque 60 %.

Bourassa n'était pas un leader mal aimé

Quelques observations peuvent être dégagées de ce survol de la carrière de Robert Bourassa vue à travers la loupe des sondages. Premièrement, l'idée voulant qu'il ait été un leader mal aimé ne résiste pas à l'analyse. Ses quatre victoires électorales le montrent. Mais il y a plus.

Les sondages indiquent qu'il jouissait d'une popularité respectable au moment de sa première campagne à la tête du Parti libéral et que cette popularité a atteint des niveaux élevés en 1973 et en 1989. Ceci dit, la descente aux enfers de Robert Bourassa durant son deuxième mandat reste saisissante. Il est permis de croire que sa chute brutale en 1976 a contribué à entretenir l'erreur de perspective faisant de lui un leader impopulaire durant l'ensemble de sa carrière.

Certaines clés du succès politique de Robert Bourassa semblent par ailleurs relativement simples à comprendre.

Robert Bourassa a pris le pouvoir en 1970 et l'a reconquis en

1985 en profitant de l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement sortant. Les temps forts de sa carrière politique auront été ses premiers mandats (de 1970 à 1973 et de 1985 à 1989) durant lesquels sa popularité et celle de son gouvernement seront continuellement élevées. Les années fastes de Robert Bourassa correspondent à des années de prospérité économique. Ses années noires verront l'économie québécoise afficher une tenue chancelante. Comme la plupart des leaders des démocraties occidentales, Robert Bourassa a vu sa popularité suivre les hauts et les bas de la conjoncture économique (Guérin et Nadeau 1995).

La popularité de Lévesque

L'évolution de l'image publique de Robert Bourassa ne peut être dissociée de celles des deux autres grandes figures politiques du Québec qui ont marqué sa carrière: René Lévesque et Pierre Trudeau. Les données montrent que Robert Bourassa a largement dominé son adversaire souverainiste entre 1970 et 1974. Ce fait rappelle jusqu'à quel point la progression de la popularité de René Lévesque a été lente.

Les sondages effectués durant la campagne de 1976 montrent que c'est davantage l'impopularité de Robert Bourassa que la grande popularité de René Lévesque qui a caractérisé cette élection. L'idée voulant que René Lévesque ait toujours été un leader populaire n'est pas plus conforme aux faits que la perception d'un Robert Bourassa continuellement impopulaire.

Il faudra attendre la campagne référendaire de 1980 et le duel Lévesque-Ryan de 1981 pour voir des données confirmer la popularité personnelle de René Lévesque. Mais ces données, si elles confirment la popularité du leader souverainiste, montrent surtout que c'est Pierre Trudeau qui a été le leader politique le plus populaire au Québec durant l'ensemble de sa carrière politique active.

Ces observations sur Pierre Trudeau montrent bien que la lutte fut très inégale entre les deux premiers ministres libéraux, particulièrement durant le deuxième mandat de Robert Bourassa.

Le sondage CROP d'avril 1976 mentionné précédemment est éloquent à cet égard. Ce sondage montre que les Québécois admiraient bien davantage Pierre Trudeau que Robert Bourassa, qu'ils lui faisaient beaucoup plus confiance, qu'ils le pensaient plus apte à répondre à leurs aspirations et qu'ils se montraient même nettement plus favorables à sa position dans le débat d'alors sur le rapatriement de la Constitution. Ces données permettent peut-être de mieux comprendre la nature particulière des rapports entre les deux hommes au milieu des années 1970. Ceci dit, le contraste entre la domination de Pierre Trudeau durant sa carrière politique active et l'effondrement de sa popularité observé au moment du débat sur l'Accord de Charlottetown reste probablement la donnée la plus frappante lorsque l'on examine le destin du triangle Bourassa-Lévesque-Trudeau.

Le portrait d'ensemble

La théorie et la pratique enseignent que les qualités recherchées chez un chef politique sont multiples.

Le chef idéal exerce un leadership fort mais demeure près des gens. On le veut compétent et honnête. Il doit inspirer confiance. Évidemment, aucun chef ne possède l'ensemble de ses qualités au même degré.

Comment les Québécois perçurent-ils Robert Bourassa à l'aune de ces critères ? Il semble que la force principale de Robert Bourassa fut d'être perçu comme un leader compétent et qu'une faiblesse marquante chez lui fut d'avoir projeté l'image d'un chef froid, peu à l'écoute des gens ordinaires.

Le fait qu'il ait été perçu comme un chef moins ferme que Pierre-Marc Johnson, pourtant peu réputé pour sa poigne, est révélateur et suggère que Robert Bourassa n'a jamais pu bénéficier de ce supplément d'estime dont sont parfois gratifiés les leaders forts. Finalement, le pragmatisme de Robert Bourassa peut expliquer qu'il ait été perçu à la fois comme un premier ministre rassurant et un chef politique louvoyant. Un an après l'échec de Meech par exemple, un électeur sur trois au Québec n'était plus certain des convictions fédéralistes de Robert Bourassa (12 % des répondants d'un sondage CBC / Globe d'avril 1991 disaient ne pas savoir quelle était l'option constitutionnelle préférée de Robert Bourassa et pas moins de 21 % d'entre eux croyaient qu'il était devenu souverainiste).

L'auteur remercie André Blais pour ses commentaires sur une première version de ce texte. L'auteur remercie également Maurice Pinard (Université McGill), Claude Gauthier (CROP), Gilles Therrien (SOM), Jean-Marc Léger (Léger et Léger), Marc Leduc (Société Radio Canada), André Pratte (La Presse) et Sébastien Villeneuve pour leur aimable collaboration.

Plus

Fujimori n'avait que faire des partis politiques

Afin de combattre le terrorisme, le président du Pérou avait dissous le Parlement et repris en main le système judiciaire

EMANUEL NERI
du journal Folha
SAO PAULO, Brésil

Alberto Fujimori, 58 ans, a été élu président du Pérou en 1990. Afin de combattre le terrorisme, un fléau responsable de la mort de 26 000 de ses compatriotes, le nouveau président n'a pas lésiné sur les moyens : dissolution du Parlement et reprise en main du système judiciaire. En 1995, le suffrage universel l'a confirmé à la tête de l'État, avec 65 % du vote. Fujimori soutient qu'il n'a pas besoin des partis politiques pour gouverner. Il accuse ces derniers d'être à l'origine de « la crise la plus grave » de l'histoire du pays.

« Les partis n'ont plus aucun rôle à jouer dans notre système, disait-il en substance. Mais notre système n'en est pas moins solide pour autant. » Pour Fujimori, c'est la volonté du peuple — et non celle des partis — qui doit l'emporter dans une démocratie. Le Pérou a créé son propre modèle de gouvernement, et ne se contente pas de suivre les exemples chilien ou asiatique.

Le texte qui suit reprend les principaux thèmes abordés dans un entretien accordé au journal Folha, de Sao Paulo, au Brésil, pour le Réseau World Media à la mi-octobre 1995.

Il jette un éclairage intéressant sur le style de gouvernement du Pérou, pays confronté cette semaine à la prise d'otages opérée par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru.

□ *Croyez-vous que les mesures adoptées au Pérou comme la dissolution du parlement et la reprise en main du système judiciaire pourraient être la solution pour d'autres pays qui doivent faire face à des problèmes similaires ?*

Alberto Fujimori — Ces mesures étaient conçues pour résoudre la crise spécifique que connaissait le Pérou au moment de mon élection. Je ne suis pas sûr qu'un tel modèle soit facilement transposable à d'autres situations de crise dans d'autres pays. Je crois pourtant que l'ordre, la discipline et la sécurité sont indispensables à tout pays. Car la vie devient très pénible si les conditions nécessaires à la stabilité politique et économique ne sont pas assurées. Au Pérou, nous sommes disciplinés et efficaces. Et c'est grâce aux mesures draconiennes que nous avons prises au moment d'une crise sans précédent dans l'histoire de la nation. On nous a critiqués pour avoir dissous le parlement et pour avoir réformé la justice. Mais ces institutions étaient-elles démocratiques ?

Pourquoi n'ont-elles pas défendu la démocratie ? Aujourd'hui, nous pouvons parler de démocratie au Pérou. Mais pourquoi la démocratie se limiterait-elle au suffrage universel ? L'école doit être démocratique aussi. Pourquoi les enfants



Le président Alberto Fujimori et l'ambassadeur du Japon, Morihiro Aoki, en avril 1995 à Lima. M. Aoki fait partie des otages détenus depuis mardi soir à sa résidence par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru.



Des policiers empêchent les journalistes de s'approcher de la résidence de l'ambassadeur du Japon, où sont détenus en otages entre 200 et 490 personnes qui participaient à une soirée donnée par M. Aoki. Les rebelles exigent l'ouverture de négociations directes avec le président Fujimori.

pauvres n'auraient-ils pas l'égalité des chances dans ce domaine également ? Nous sommes en train d'élargir notre démocratie à l'école et aux autres services publics.

□ *Dans votre modèle, la démocratie et le développement sont-ils compatibles ?*

Il n'y a pas la moindre incompatibilité entre les deux. La démocratie ne doit pas être réservée à l'élite. C'était cela le problème

fondamental au Pérou et dans d'autres pays d'Amérique latine. Un pays où les gens n'ont pas le droit d'accéder à l'école, aux soins et aux autres services de ce genre n'est pas, selon ma conception des choses, un pays démocratique. Devient-on citoyen par le seul fait de pouvoir exprimer son suffrage ? J'aimerais voir les défenseurs de ce genre de « démocratie » se mettre à la place des pauvres. Seraient-ils alors aussi enthousiastes ? Je ne le

crois pas. La démocratie doit permettre à chacun d'avoir sa chance.

□ *Votre gouvernement a pratiquement interdit les partis politiques, pourtant l'un des fondements de la démocratie.*

Cette réforme était nécessaire pour des raisons démocratiques. C'était la démocratie qui faisait perdre du terrain aux partis. Ils étaient faibles, et le peuple — et ceci explique en partie les raisons

pour lesquelles je me suis décidé à me porter candidat — se posait des questions : « Qu'est-ce qu'ils ont fait ? En quoi nous ont-ils aidés ? »

Notre pays traversait à l'époque la crise la plus grave de son histoire, nous étions au bord de l'effondrement. Et c'était la faute des partis. La démocratie doit servir à quelque chose. Elle doit assurer le bien-être des gens. Aujourd'hui, nous nous sommes libérés de l'emprise des partis.

Cambio 90 et Nouvelle Majorité sont deux mouvements très importants que j'ai créés. Leur structure ne ressemble guère à celle d'un parti politique. Si je voulais nommer ministre un spécialiste des problèmes d'énergie, je n'irais pas le chercher dans une structure fermée. J'irais le chercher n'importe où. Qui est le meilleur spécialiste de ces questions. Est-ce un tel ? Cela m'est parfaitement égal qu'il n'ait pas sa carte Cambio 90. Aucun de mes ministres n'est un politicien. Ce sont tous des techniciens. Les ministres doivent être surtout des managers. Il faut qu'ils soient efficaces à leur poste. Les partis n'ont plus aucun rôle à jouer au Pérou, mais notre système n'en est pas moins solide pour autant. Tout le monde participe à la stabilité du système. Tout le monde connaît le chemin que doit prendre le pays.

□ *Vous suivez un modèle dont les principaux éléments sont le développement, la centralisation et, dans une certaine mesure, l'autoritarisme. Dans quel pays avez-vous trouvé votre modèle ?*

C'est notre propre modèle. La Corée du Sud et la Malaisie sont deux pays qui sont en train de devenir plus forts, sans avoir recours aux partis politiques.

Au Chili, en revanche, il existe des partis politiques très enracinés. Le développement économique se poursuit dans chacun de ces pays, sans entrave. Une démocratie authentique se construit là où l'économie se développe. Dans certains pays, la seule ressemblance avec le Pérou se trouve dans l'efficacité de l'administration. Nous avons mis en place un système centralisé car notre priorité est le bien-être de la nation tout entière.

□ *Avez-vous ressenti, personnellement ou à l'encontre de votre gouvernement, des réserves dues à votre style politique ?*

J'ai assisté à de nombreuses réunions avec mes homologues sud-américains, et je n'ai jamais rien ressenti de la sorte. Vous savez, les résultats des dernières élections étaient on ne peut plus clairs. Pourquoi ma candidature a-t-elle réuni 65 % des suffrages ? C'est parfaitement démocratique. Sans vouloir me vanter, le fait est que mes compatriotes acceptent mon style. J'ai eu des résultats, et je continue à faire du bon travail. Je peux aller n'importe où en Amérique latine — dans des pays où l'on connaît bien notre situation politique — et je suis toujours très bien accueilli. Je suis passionné par le lien qui existe entre le président et le peuple.

La voie vers l'union monétaire européenne est enfin tracée

Les Quinze pourront désormais entreprendre la réforme institutionnelle en s'inspirant des propositions de Chirac et Kohl

PIERRE ROUSSELIN
Le Figaro, PARIS

Le marchandage a été extrêmement âpre, l'accord long à venir. La difficulté de la tâche était à la hauteur de l'enjeu : avec le compromis sur le « pacte de stabilité » dégagé au Conseil européen de Dublin, disparaît le dernier obstacle sur la route de l'union monétaire.

L'euro a désormais son sigle, qui rappelle à dessein ceux du dollar et du yen. Les coupures ont été présentées en avant-première dans la capitale irlandaise. Ces futurs billets de banque ne circuleront qu'à partir du 1^{er} janvier 2002, cinq ans après l'entrée en vigueur de l'euro,

mais ils sont déjà les véritables symboles d'une identité européenne qui se cherche. Il reste à leur donner une vraie contre-valeur.

À Dublin, le débat monétaire était donc technique au point d'en devenir hermétique. Mais un pas essentiel a été franchi.

Il fallait définir les conditions de discipline budgétaire auxquelles devront souscrire les pays participant à l'union monétaire à partir du 1^{er} janvier 1999. Condamnés à s'entendre pour préserver la construction européenne, les Quinze se sont, une fois de plus, laborieusement mis d'accord sur un compromis.

En Allemagne, l'euro est encore moins populaire qu'en France. Le chancelier Kohl a du mal à convaincre son opinion que la future monnaie européenne sera aussi solide que le mark. Les Allemands insistent donc sur des conditions draconiennes pour éviter que l'euro ne souffre du laxisme des pays dispenseux.

Mais ils étaient isolés et ont dû renoncer à l'automatisme qu'ils

souhaitaient pour l'imposition de sanctions aux pays dont le déficit budgétaire dépasserait la « ligne jaune » fixée à 3 % du PIB par le traité de Maastricht. Dans le compromis retenu, la France a pu faire prévaloir un minimum de souplesse.

Voilà levé le principal différend qui grippait le moteur franco-allemand, alimentant le pessimisme des marchés à l'égard de l'euro, et risquant fort d'empêcher Paris et Bonn de faire progresser la construction européenne.

À Dublin, l'obstacle monétaire enfin franchi, les Quinze pourront désormais s'atteler à la tâche de la réforme institutionnelle en s'inspirant des propositions communes élaborées à Nuremberg par Jacques Chirac et Helmut Kohl.

Il reste six mois avant le sommet européen d'Amsterdam pour préparer la révision du traité de Maastricht afin d'adapter les institutions européennes à l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Six mois pour faire partager les propositions de la « lettre commune » Chirac-Kohl, adoptée à Nuremberg la semaine dernière, qu'il s'agisse du dossier de la sécurité, des mécanismes de la prise de décision ou de la politique étrangère commune.

Il serait audacieux d'attendre de nouvelles percées, la Grande-Bretagne étant paralysée par les élections qui se tiendront en mai prochain.

Mais le succès monétaire enregistré à Dublin était une condition indispensable pour aller de l'avant.

Politique

Parizeau n'aurait été le favori de personne

Dans la population et parmi les militants du Bloc, sa candidature laissait froid

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

Loin d'être imbattable, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau ne serait pas parti avec une longueur d'avance sur les autres candidats s'il avait décidé de briguer le leadership du Bloc québécois.

Ses encouragements à faire une promotion plus assidue de la souveraineté ne correspondent pas non plus aux attentes prioritaires de la majorité des électeurs à l'égard de la formation souverainiste fédérale.

C'est ce qu'indique un sondage CROP-La Presse, réalisé du 12 au 17 décembre auprès de 1002 personnes, qui révèle aussi que M. Parizeau n'aurait été le favori ni de la population en général ni des militants du Bloc. Selon ce relevé, le

député bloquiste Gilles Duceppe, qui s'est lancé officiellement dans la course cette semaine, et le ministre Guy Chevrette, qui a finalement décliné l'invitation, devançaient tous les deux Jacques Parizeau en termes de popularité.

Aux yeux de la population, M. Chevrette se classait en tête, suivi d'un point de distance de Gilles Duceppe puis, un autre point plus loin, de Jacques Parizeau. Quarante-trois pour cent des électeurs interrogés n'avaient aucune préférence. Parmi les électeurs identifiés précisément au Bloc, Duceppe et Chevrette finissaient ex aequo en première place, deux points devant l'ex-premier ministre. M. Parizeau a annoncé jeudi qu'il ne serait pas candidat à la direction du Bloc.

Le Maroc n'a pas l'intention d'interdire l'amiante

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne, MARRAKECH

L'effet « domino » que redoute le Québec dans le dossier de l'amiante n'atteindra pas le Maroc.

Le ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, a en effet annoncé hier au terme d'une visite de près d'une semaine au royaume chérifien que l'idée d'interdire l'amiante avait été écartée par les autorités marocaines sur la foi de rapports scientifiques établissant que « l'utilisation de l'amiante dans la construction de conduites d'eau ne comporte aucun danger ».

Le dossier de l'amiante constituait « l'élément clé » de la visite de M. Simard, venu assister à Marrakech à une conférence ministérielle de la Francophonie. Cette mission s'inscrivait d'ailleurs dans le cadre de l'offensive lancée récemment au Maghreb par la ministre déléguée aux Mines, Denise Carrier-Perreault, pour éviter que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie (qui importent près de 4 % de la production québécoise) n'imitent la France et ne « bannissent » à leur tour l'amiante.

Cette semaine, à Casablanca, Marrakech et Rabat, le ministre Simard a plaidé auprès des ministres marocains de l'Emploi et des Affaires sociales, de l'Environnement et de la Santé publique pour une utilisation sûre de l'amiante et a fait valoir l'important savoir-faire du Québec en cette matière. Le ministre était d'ailleurs accompagné d'un groupe de fonctionnaires québécois qui ont tenu une réunion technique, hier, avec leurs confrères marocains.

En plus d'ouvrir le dialogue scientifique sur l'amiante, le ministre Simard a signé hier avec le Maroc une entente de coopération en matière d'environnement. Des accords dans les domaines de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur devaient par ailleurs être conclus au cours des prochains mois.

■ Raison d'être du Bloc à Ottawa

	Promouvoir souveraineté du Québec	Défendre les intérêts du Québec	Les deux	Aucun/ autre	NSP/PR
Total Québec	22%	54%	8%	4%	12%
Régions					
Montréal-métro	25	50	9	4	12
Québec-métro	17	61	9	4	9
Ailleurs en prov.	20	57	7	3	13
Langue d'usage					
Francophones	16	61	9	4	11
Non-francophones	49	23	5	4	18
Sexe					
Hommes	23	57	9	4	8
Femmes	21	52	7	3	16
Âge					
18-34 ans	19	60	10	1	10
35-54 ans	17	63	7	3	10
55 ans et plus	33	34	8	8	17
Intention de vote fédéral					
Bloc québécois	6	78	13	-	3
Parti libéral	45	35	4	6	10
Parti conservateur	34	45	4	6	11

À votre avis, quel est le rôle principal du Bloc québécois à Ottawa: promouvoir la souveraineté du Québec ou défendre les intérêts du Québec?

Infographie La Presse

Par la même occasion, il a réitéré sa conviction qu'il fallait promouvoir plus activement la souveraineté. Mais ce n'est pas le rôle principal que privilégient les électeurs, même bloquistes, pour la formation fédérale. Ainsi, deux fois plus de Québécois (54 %) croient que le rôle principal du Bloc à Ottawa consiste à « défendre les intérêts du Québec » plutôt que la promotion de la souveraineté (22 %).

Duceppe mène

Parmi les candidats déclarés dont les noms ont été testés dans ce sondage, Gilles Duceppe mène nettement le peloton, en particulier parmi les électeurs bloquistes. Dix-huit pour cent le favorisent contre

7 % pour Yves Duhaime et 1 % pour Rodrigue Biron. Aucun des autres noms qui circulent ne semble susciter une grande effervescence parmi les bloquistes ou la population en général.

La députée Francine Lalonde, qui se lancera dans la course lundi, recueille ainsi 5 % d'appuis, et le conseiller politique bloquiste Daniel Turp, 2 % auprès du grand public, mais seulement 1 % auprès des partisans du Bloc. Sans faire de malheurs, le député péquiste Jean Garon, avec 9 % d'appuis dans la population, et 8 % chez les électeurs bloquistes, récolte tout de même le meilleur score des adversaires réels et potentiels de Gilles Duceppe.

Jean Chrétien toujours en panne au Québec

Après trois ans au pouvoir, il n'arrive pas à remonter dans l'estime des Québécois

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'année postréférendaire n'a pas permis à Jean Chrétien de remonter dans l'estime des Québécois. Au contraire, trois ans après être devenu premier ministre, M. Chrétien ne réussit toujours pas à élargir la clientèle du PLC au Québec.

Selon un sondage CROP-La Presse réalisé entre le 12 et le 17 décembre auprès de 1002 électeurs, seulement trois Québécois sur dix sont satisfaits de la performance de Jean Chrétien comme premier ministre. C'est dans la même proportion, 33 %, que son parti aurait été appuyé au Québec si des élections fédérales avaient eu lieu en décembre, soit un score identique à celui remporté par le PLC lors des dernières élections générales et qui lui avait donné à peine une vingtaine de sièges. Ce sondage est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

Malgré la démission subite de son chef Michel Gauthier et les turbulences associées à cet événement, le Bloc boucle donc l'année solidement en tête du peloton politique fédéral au Québec avec 45 % des intentions de vote. Ce score fait état d'un glissement de six points des appuis de la formation souverainiste fédérale depuis le printemps dernier, mais les partis fédéralistes n'en profitent pas. Les quelques points de terrain perdu par le Bloc se dispersent dans le paysage politique, ajoutant des poussières ici et là à la mise de tiers partis comme les réformistes et le NPD. Près de la moitié des Québécois, 49 %, et la majorité des francophones, 55 %, sont convaincus de l'utilité du Bloc.

Ces données constituent, à tous les égards, un résultat décevant pour le PLC puisqu'il met en doute

la prétention de ses stratèges de doubler son nombre de sièges au Québec aux prochaines élections, généralement attendues en 1997.

Dans l'état actuel des choses, la formation de Jean Chrétien ne gruge aucun appui au camp souverainiste, lequel peut encore compter, malgré une crise de leadership, sur un appui substantiel pour le Bloc québécois. Quand le sondage a été réalisé, la formation souverainiste était sans chef et la course à la succession prenait à peine son envol. Le PLC ne réussit pas non plus à aller puiser de la nouvelle clientèle chez les fédéralistes. À 14 % dans les intentions de vote, le Parti conservateur de Jean Charest dispose actuellement du même niveau d'appuis que celui qu'il avait recueilli au Québec aux dernières élections générales.

Enfin, la popularité du PLC au Québec semble aller en tandem avec celle de son chef Jean Chrétien. Or, 61 % des Québécois se disent carrément insatisfaits de sa performance. Chez les francophones, ce pourcentage passe à 67 %. Parmi les diverses couches de la population, le premier ministre ne recueille l'approbation substantielle que des non-francophones (58 %) et des électeurs âgés de 55 ans et plus (43 %).

Au moment où le sondage a été réalisé, le gouvernement Chrétien subissait le contrecoup de la performance très critiquée du premier ministre au cours des townhalls de fin d'année des réseaux Radio-Canada et CBC. La réaction publique à ces émissions spéciales réunissant des électeurs venus poser des questions au premier ministre a cependant été nettement plus forte dans le reste du Canada qu'au Québec.

■ Évolution des intentions de vote des québécois au niveau fédéral (1995-96)

	BQ	PLC	PC	Autres
12-17 décembre 1996	45	33	14	8
22-27 mai 1996	51	35	10	4
11-17 mars 1996	53	35	8	4
15-20 février 1996	54	33	7	6
18-23 janvier 1996	55	34	5	6
2-8 février 1995	48	42	3	7
Élections 25 octobre 1993	49	33	14	4

Infographie La Presse

■ Utilité du Bloc québécois

	Très/ plutôt utile	Plutôt/ très inutile	NSP/PR
Total Québec	49%	40%	11%
Régions			
Montréal-métro	49	42	10
Québec-métro	57	35	8
Ailleurs en prov.	47	40	13
Langue d'usage			
Francophones	55	35	10
Non-francophones	19	65	16
Sexe			
Hommes	52	44	4
Femmes	46	37	17
Âge			
18-34 ans	60	33	8
35-54 ans	53	39	8
55 ans et plus	28	53	19
Intention de vote fédéral			
Bloc québécois	86	11	3
Parti libéral	20	71	8
Parti conservateur	33	64	3

Compte tenu des résultats du référendum du 30 octobre 1995, estimez-vous qu'il est encore très utile, plutôt utile, plutôt inutile ou très inutile que le Bloc québécois présente des candidats lors des prochaines élections fédérales au Canada?

Infographie La Presse

■ La course à la direction du Bloc

	Total Québec	Montréal métro	Québec métro	Reste du Québec	Vote Bloc
Guy Chevrette	12	12	8	14	18
Gilles Duceppe	11	13	12	9	18
Jacques Parizeau	10	11	15	9	16
Jean Garon	9	6	21	9	8
Yves Duhaime	6	4	5	8	7
Francine Lalonde	5	4	5	7	5
Daniel Turp	2	3	1	1	1
Rodrigue Biron	1	1	2	2	1
Autre	1	1	-	1	1
Indifférent(e) NSP	43	47	31	41	25

Suite à la démission de Michel Gauthier, selon vous, qui devrait le remplacer à la direction du Bloc québécois? (Lecture de la liste de huit candidats potentiels).

Infographie La Presse

■ Satisfaction à l'égard de Jean Chrétien comme premier ministre

	Satisfaits	Insatisfaits	NSP/PR
Total Québec	30%	61%	9%
Régions			
Montréal-métro	36	54	9
Québec-métro	27	67	6
Ailleurs en prov.	23	67	10
Langue d'usage			
Francophones	24	67	9
Non-francophones	58	31	11
Sexe			
Hommes	32	63	5
Femmes	28	59	13
Âge			
18-34 ans	25	66	9
35-54 ans	25	68	8
55 ans et plus	43	45	12
Intention de vote fédéral			
Bloc québécois	11	85	4
Parti libéral	70	25	5
Parti conservateur	18	79	3

Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait de la performance de Jean Chrétien comme premier ministre du Canada?

Infographie La Presse

■ Intentions de vote au niveau fédéral

	BQ	PLC	PC	NPD	PR
Total Québec	45%	33%	14%	5%	2%
Régions					
Montréal-métro	41	39	13	5	1
Québec-métro	51	27	18	3	1
Ailleurs en prov.	47	28	14	6	4
Langue d'usage					
Francophones	53	25	13	5	2
Non-francophones	3	76	17	3	1
Sexe					
Hommes	44	32	14	6	3
Femmes	45	35	14	4	1
Âge					
18-34 ans	53	28	8	7	3
35-54 ans	54	29	11	3	1
55 ans et plus	16	50	28	4	2

S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui au Canada, pour lequel des partis suivants voteriez-vous, (ou seriez-vous tenté de voter)?

Infographie La Presse

Politique

L'avenir est à l'ouest

Le Québec perd 5733 citoyens

FRANÇOIS BERGER

Si le Québec continue de perdre du poids dans la fédération canadienne et de connaître de fortes migrations vers les autres provinces, il n'est pas seul dans cette situation, selon les données publiées cette semaine par Statistique Canada.

En fait, seules deux provinces, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont fait des gains dans les échanges migratoires de l'été dernier entre les provinces (l'Île-du-Prince-Édouard a aussi fait un gain, mais de quatre habitants seulement). L'été est la principale période des déménagements et les dernières estimations démographiques de Statistique Canada portent sur juillet, août et septembre.

Les migrations interprovinciales favorisent l'ouest du pays depuis de nombreuses années, mais cette tendance s'est accentuée au-delà du 110^e degré de longitude ouest, le méridien qui constitue la frontière entre la Saskatchewan et l'Alberta. L'avenir est à l'ouest, disent les Canadiens avec leurs pieds.

Le Québec connaît l'exode le plus fort de sa population, avec une perte nette de 5733 personnes l'été dernier, mais le phénomène touche la plupart des autres provinces, dont l'Ontario qui a perdu près de 2000 personnes dans les migrations interprovinciales de juillet à septembre. L'exode s'étend jusqu'à la Saskatchewan qui connaît aussi un bilan négatif au profit surtout de sa voisine occidentale.

Ce phénomène « suit l'évolution de la conjoncture économique », a indiqué hier Denis Boudreau, analyste chez Statistique Canada. Les gens ne font généralement que suivre les emplois là où ils se trouvent.

Terre-Neuve est la province la plus lourdement touchée par rapport à la taille de sa population

(moins de 570 000 personnes), avec une perte de plus de 2600 personnes l'été dernier. Terre-Neuve est d'ailleurs la seule province canadienne à connaître depuis trois ans une perte de population en termes absolus, quand on tient compte des naissances, des décès, des migrations internationales et des mouvements de population entre les provinces.

La population totale du Canada a dépassé les 30 millions (30 101 622 personnes) le 1^{er} octobre, selon l'agence fédérale des statistiques, une hausse de 3,6 % depuis 1993. Toutes les provinces et territoires ont enregistré une augmentation, sauf Terre-Neuve.

Cependant, le poids relatif de sept provinces sur dix diminue depuis trois ans. Le Québec, qui se maintenait encore sur la ligne des 25 % de la population canadienne en 1993, est maintenant descendu à 24,6 %. En 1971, le Québec abritait près de 28 % des habitants du Canada.

L'Alberta et surtout la Colombie-Britannique pèsent de plus en plus lourds dans l'ensemble canadien, avec respectivement 9,3 % et 12,9 % de la population totale.

L'Ontario augmente aussi son poids relatif, qui atteint aujourd'hui 37,6 %, grâce essentiellement au fait que plus de la moitié des immigrants qui entrent au pays y élisent domicile.

Les facteurs démographiques restent d'autre part largement défavorables au Québec, qui n'accueille que 12 % de l'immigration internationale totale au Canada et ne représente que 22,6 % des naissances. Sur les 138 000 habitants que le Canada comptait de plus entre juillet et septembre derniers, seulement 17 358, ou 12,6 %, vivaient au Québec.

Francine Lalonde sera candidate à la direction du Bloc québécois

CHANTAL HÉBERT

Le peloton des aspirants à la direction du Bloc québécois continue de grossir. La députée bloquiste Francine Lalonde, déjà candidate au leadership contre Michel Gauthier l'an dernier, tentera de nouveau sa chance cette fois-ci. Elle en fera l'annonce officielle lundi à Montréal.

Son arrivée dans la course est susceptible d'être l'élément déclencheur d'un débat parmi les candidats au leadership du Bloc sur l'indépendance relative de la formation fédérale par rapport aux positions du gouvernement péquiste, en particulier sur des sujets comme le virage budgétaire du

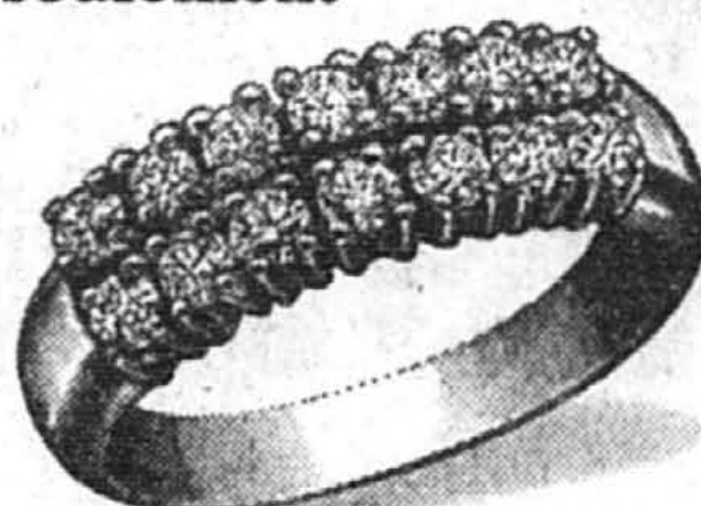
gouvernement Bouchard, son objectif de déficit zéro et la promotion active de la souveraineté. Identifiée à l'aile social-démocrate du parti, Mme Lalonde a d'abord tenté de recruter l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, dont les vues dissidentes par rapport à Lucien Bouchard sont connues sur ces questions, pour qu'il brigue la succession de Michel Gauthier. Pour sa deuxième course, Mme Lalonde part avec une longueur de retard sur son collègue député Gilles Duceppe, tant sur le plan de l'opinion publique que des appuis au sein du caucus. Ce dernier lui a en effet raflé au moins trois des députés qui l'avaient appuyée au leadership l'an dernier et a déjà

rallié à sa cause une vingtaine de ses collègues fédéraux.

La candidature de Francine Lalonde ne sera pas nécessairement la dernière. Une autre députée du Bloc, Pierrette Venne, de Saint-Hubert, multiplie actuellement les démarches en vue de se lancer dans la course. Le conseiller politique du Bloc, Daniel Turp, envisage également de se mettre sur les rangs en janvier. Il y a toujours des rumeurs faisant état de l'intérêt du député péquiste Jean Garon. Jusqu'à présent, la succession de Michel Gauthier compte quatre aspirants déclarés: les ex-ministres péquistes Yves Duhaime et Rodrigue Biron, le député bloquiste Gilles Duceppe et l'ancien député péquiste Jean Alfred.

Vos amours
des Fêtes sont ici
pour seulement

499\$



Rien à payer
avant mai '97*



0.50 points diamant total
OR 14k
Prix d'évaluation 900 \$
* Sur acceptation du crédit,
ne payez que les taxes

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

« L'Éternité »

vous appartient
pour seulement

499\$



Rien à payer
avant mai '97*



OR 14k et diamants
Prix d'évaluation 800 \$
* Sur acceptation du crédit,
ne payez que les taxes

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

* Les dates de promotion peuvent varier. Critères de base de location et certaines restrictions s'appliquent. Offre en vigueur dans les succursales participantes. © National Car Rental System Inc.

La télé au procès Mulroney : la SRC échoue encore

YVES BOISVERT

Comme prévu, la Société Radio-Canada a échoué dans sa tentative de faire retarder le procès civil de Brian Mulroney en attendant qu'un juge se prononce sur la validité du bannissement des caméras des salles d'audience.



Brian
Mulroney

par la SRC, conclut le juge.

La SRC ira donc faire le débat de fond devant un juge de la Cour supérieure cet hiver. La SRC estime que la règle de pratique de la Cour supérieure qui interdit les caméras

de télé viole la liberté d'expression et est de ce fait inconstitutionnelle.

Le juge André Rochon, qui présidera le procès Mulroney à compter du 6 janvier, d'accord pour dire que ce débat est sérieux, a refusé de l'entendre car il aurait retardé le procès opposant l'ancien premier ministre au gouvernement fédéral.

C'est le 13 janvier, au palais de justice de Montréal, que la Cour supérieure fixera un calendrier pour entendre la requête de la SRC. Le procureur général du Québec s'oppose à la télédiffusion des procès, et défendra la constitutionnalité de la règle de pratique.

Parallèlement à cette affaire, le relationniste Gilles E. Néron, de Montréal, faisait savoir hier qu'il entend lui aussi déposer une demande pour permettre de faire entrer les caméras dans la salle d'audience lors de son procès à venir contre... la SRC, qu'il poursuit pour atteinte à sa réputation.

LE MONDE DE L'ORDINATEUR

GRAPHISME + INFOGRAPHIE

Inscription pour session Hiver 97

PROGRAMME DOUBLE

A la demande du marché du travail,
graphisme et infographie jumelés.

Formation intensive • 12 mois
1245h (A.E.C. 900.49 + A.E.C. 901.86)

ILLUSTRATION

Cours du soir • 180h

Collège privé d'enseignement professionnel
et collégial - Permis 749.795

8893, boul. Saint-Laurent, Md.
Métro Crémazie

Formation professionnelle niveau collégial

Admissible aux différents programmes d'aide à la formation
(Sprint, crédit d'impôt, prolongation des prestations d'assurance-
chômage, etc.) et aux prêts et bourses du MEQ.



388-5725

COLLÈGE SALETTE

388-5725

Vivez votre fin de semaine à plein! Jusqu'au 30 avril 1997, nous vous offrons le plein d'essence gratuit avec la location d'un véhicule pour une fin de semaine ici au Canada et aux É.-U. Non seulement vous n'aurez pas à remplir le réservoir après la fin de semaine, mais vous profiterez aussi du kilométrage illimité, en louant aux comptoirs des aéroports participants, et de la possibilité d'avoir un second conducteur sans frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, contactez votre agent de voyages ou faites le 1 800 387-4747 et demandez l'offre de la fin de semaine plein gaz.

LA CLÉ DE TOUTE BONNE ROUTE

National
TILDEN

Travel
rent

Grâce à

Trait d'union

Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...

Pour l'indicatif 514, composez le (514) 976-7111.
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le
1-900-451-7111.

● Trait d'union de La Presse vous donne accès à des
centaines de messages.

● Le service est offert 24 heures sur 24.

● Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages
dans la vôtre, des frais de 1,98 \$ la minute seront portés à votre compte de télé-
phone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,99 \$ la minute pour les autres indi-
catifs régionaux.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui
sera publiée gratuitement dans la rubrique TRAIT D'UNION de
La Presse, composez le (514) 761-7111.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

Durant 2 jours!

25 % de rabais*

Messieurs, voici l'occasion de remplir vos tiroirs de sous-vêtements et de chaussettes de renom!

- LES SOUS-VÊTEMENTS STANFIELD'S
- LES SOUS-VÊTEMENTS HARVEY WOODS
- LES SOUS-VÊTEMENTS HUNT CLUB®
- LES SOUS-VÊTEMENTS FRAIS
ET PROPRES DE JOE BOXER

Exception : les autres modèles Joe Boxer.

- LES CHAUSSETTES MCGREGOR
- LES CHAUSSETTES AMERICAN
ESSENTIALS
- LES CHAUSSETTES
WEEKENDER

Exception : les modèles offerts à 3 pour 15,99 \$.

- LES CHAUSSETTES
LEVI'S®
- LES CHAUSSETTES
SUPERSTAR

*Sur nos prix ordinaires.

Accessoires pour homme, rayons 360 et 363.

**30 \$
de rabais**
**PEIGNOIRS CHARTER
COLLECTION®**
Notre modèle en velours-éponge
lourd le plus populaire ! Notre
prix ord. 89,99 \$
Liquidation
59.99 \$
ch.
Accessoires pour homme,
rayon 363.

Solde en vigueur le lundi 23 décembre et le mardi 24 décembre seulement.

Joyeuses heures de magasinage
Dimanche 22 décembre: 9 h à 17 h
Lundi 23 décembre: 9 h à 21 h
Mardi 24 décembre: 8 h 30 à 17 h
Mercredi 25 décembre: fermé
Jeudi 26 décembre: 13 h à 21 h

la **Baie**

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

RECTIFICATIF

**Veuillez prendre note des corrections suivantes
à apporter à diverses publicités de la Baie en
vigueur en décembre 1996.**

Annonce Cadeaux de derniers minute pour lui parue le 15 décembre
On aurait dû lire: Toutes les offres Levi's® pour homme sont en vigueur
jusqu'au samedi 21 décembre.

Annonce Paniers-cadeaux à 30% de rabais parue le 19 décembre
On aurait dû lire: 30% de rabais. Une sélection de paniers-cadeaux de la
boutique Nectar et de la boutique de produits pour le bain.

Cahier Solde moitié prix
Page 15, Article 1. Non offert. Un article de remplacement est proposé.
Notre clientèle voudra bien nous excuser de ces erreurs et de ces contretemps.

Compagnie de la Baie d'Hudson

